



COUR SUPRÊME B1

Antonio Lamer sera le prochain juge en chef



Le Québécois Antonio Lamer succède au juge en chef Brian Dickson, qui prend sa retraite le 1er juillet.

Le bloc québécois gagne 4 députés

□ Trois autres conservateurs et le libéral Jean Lapierre siègeront comme indépendants aux Communes

D'après PC

La mort de Meech a eu hier à Ottawa de nouvelles retombées politiques. Quatre députés québécois (trois conservateurs et un libéral) ont annoncé leur décision de défendre la cause du Québec à la Chambre des communes où ils siègeront dorénavant comme indépendants.

Leur défection vient plus que doubler les rangs des trois conservateurs qui ont traversé le parquet de la Chambre il y a quelques semaines pour protester contre la renégociation du défunt Accord du lac Meech.

Elle ouvre la voie à la création d'un bloc nationaliste aux Communes, avec à sa tête Lucien Bouchard, ancien ministre de l'Environnement et ex-bras droit du premier ministre Brian Mulroney. Le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, a été le premier conservateur à quitter les rangs gouvernementaux.

Les trois nouveaux dissidents conservateurs sont les députés Louis Pla-

mondon (Richelieu), Benoît Tremblay (Rosemont) et Nic Leblanc (Longueuil). Le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, ulcéré par l'élection de Jean Chrétien à la direction du Parti libéral le week-end dernier, passe aussi chez les indépendants, où il sera officiellement rejoint par son collègue de Hull-Aylmer, Gilles Rocheleau.

Ce dernier a prolongé son séjour à Calgary, après le congrès libéral de la semaine dernière. À son retour au Québec, il précisera son geste, même s'il a déjà clairement indiqué qu'il quitte le PLC et siègera dorénavant comme indépendant.

Majorité réduite

Les annonces faites hier portent à sept le nombre de démissions depuis la fin du mois de mai pour des raisons constitutionnelles. Dans les rangs gouvernementaux, c'est une saignée de six députés qui réduit à 56 le nombre d'élus conservateurs du Québec et à 25 sièges la majorité gouvernementale aux Communes.

M. Mulroney a encaissé le coup hier sans lancer la pierre aux transfuges. Il comprend leur frustration face au «sabotage» de Meech par les Clyde Wells et Jean Chrétien. Et il constate avec satisfaction que les dissidents ne le tiennent pas responsable de la situation.

«On ne peut sûrement pas blâmer le premier ministre Mulroney», a déclaré M. Plamondon dans une envolée bien sentie aux Communes, pendant que M. Tremblay, un «ministère» qui y laisse son poste de secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, a insisté sur la ténacité dont a fait preuve M. Mulroney pour réintégrer le Québec dans la Constitution.

Casser le Québec

M. Lapierre a reconnu en M. Mulroney un «allié du Québec», ce qui lui a valu des applaudissements nourris provenant des banquettes conservatrices. Autour de lui, ses collègues libéraux attendaient, dans un silence

crispé, qu'il ait terminé de s'en prendre à leur nouveau chef, Jean Chrétien, dont il tient «des basses et tortueuses manœuvres» responsables de l'échec de Meech.

M. Lapierre a fait parvenir hier une lettre incendiaire à M. Chrétien: «Faire casser le Québec par un Québécois. Voilà la stratégie favorite de cette chapelle libérale dont vous êtes maintenant officiellement le maître-

chantre... Je refuse de devenir votre complice».

«Vous nous considérez toujours, ajoutez-il un peu plus loin, comme des porteurs d'eau nés pour un petit pain, qui n'ont jamais rien vu et qui sont traumatisés par la peur de perdre «vous» Rocheuses. Or, le Québec ne se reconnaît plus dans vos rengaines.»

AU CANADA C11

La loi interdira les armes automatiques transformées

ÉCONOMIE C1

Une multinationale des É.-U. achète Altra-Princecraft

Bombardier près des 3 milliards \$ en chiffre d'affaires

INFLATION A9

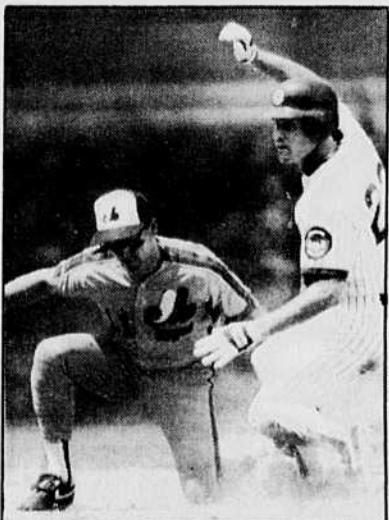
Wilson prêt à livrer un autre budget en septembre

CONGRÈS B8

La CEQ s'apprête à appuyer l'indépendance

BASEBALL D1

Un circuit en 9e manche procure un gain aux Expos



Les Expos ont vaincu les Cubs 6-5, hier. Sur ce jeu, en 3e manche, Spike Owen n'est pas parvenu à retirer Ryne Sandberg, qui a volé le deuxième but.

MÉTÉO A2

(178e jour de l'année)

Nuageux: 23 à 10 C
Lever du soleil: 5h00
Coucher du soleil: 20h40
Demain: beau

Madeleine Bélanger choisit la souveraineté-association

François GOUGEON Sherbrooke

La députée libérale Madeleine Bélanger, de Mégantic-Compton, a perdu son ardeur fédéraliste. Pour elle, l'après-Meech aura pour nom la souveraineté-association.

«J'ai eu confiance jusqu'à la dernière minute, a-t-elle clamé hier. Je croyais que ça (l'accord constitutionnel) pourrait passer. Mais on doit maintenant constater l'échec du système d'amendement à la constitution. Je ne vois maintenant pas beaucoup d'autre issue que la souveraineté-association.»

En s'exprimant ainsi, la représentante libérale des électeurs de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale fixe sa préférence parmi les options que le Parti libéral du Québec a scrutées advenant l'échec des négociations constitutionnelles.

Et si, pour elle, la souveraineté semble se dessiner sans trop d'anicroche, bien qu'elle reconnaisse que de longues et importantes discussions et négociations devront être tenues d'ici là, il restera au Québec à trouver ses partenaires économiques. Personnellement, à part l'Ontario, «avec qui le Québec a de bons rapports», Mme Bélanger songe particulièrement aux États-Unis. «Trois États américains bornent mon comté et nos relations ont toujours été très bonnes avec nos voisins. Cela nous ferait de bons par-



Madeleine Bélanger, députée libérale de Mégantic-Compton.

tenaires, surtout dans le contexte du libre-échange», juge-t-elle.

Selon Mme Bélanger, qui se défend bien d'avoir jamais été une «fédéraliste à plat ventre», il est «absolument aberrant» que tout accord constitutionnel soit tributaire de la règle de l'unanimité. «Le Québec n'avait posé que cinq conditions bien minimales à mon sens. Mais les représentants de seulement cinq pour cent de la population canadienne ont fait en sorte de consacrer l'échec des discussions», exprime la députée.

Autres députés libéraux

Pour l'instant, parmi les membres de la députation libérale régionale qui ont pu être joints hier, elle demeure la seule à pousser aussi loin la réflexion. Partout ailleurs, on observe la plus grande prudence.

C'est le cas notamment de la députée-ministre Monique Gagnon-Tremblay, qui considère qu'il ne faut rien précipiter et qu'il est essentiel d'attendre le résultat des pourparlers et des consultations, entre Québécois cette fois. «À ce moment-ci, je ne suis pas en mesure de dire où mon cœur penche... Cependant, il est évident qu'une page de notre histoire vient d'être tournée», soumet-elle.

Après des militants libéraux, c'est le même esprit de prudence qui règne. «Il faudra se réunir et y aller calmement, expose le président de l'Association libérale provinciale de Sherbrooke, Camille Fortier. Mais c'est vrai que toutes les options sont possibles à ce moment-ci... Pour ma part, disons que ma flamme fédéraliste a déjà été plus forte. J'ai comme une autre flamme qui commence à s'allumer!»

Son vis-à-vis dans Saint-François, André Laprise, veut aussi éviter à ce moment-ci de faire des déclarations, si ce n'est pour donner tout son appui au premier ministre Robert Bourassa, «surtout à la façon dont il a prononcé son discours en reconnaissant la mort de l'Accord du lac Meech».

Le Baron: les employés confiants d'éviter une fermeture définitive

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les 125 employés syndiqués de l'hôtel Le Baron roussillon sont prêts à «se battre» pour maintenir ouvert l'établissement qui est sous le coup d'une inquiétante fermeture temporaire.

Hier, à la suite d'une assemblée syndicale, la présidente du syndicat CSN du Le Baron, Chantale Brown, a déclaré que les membres sont inquiets mais demeurent optimistes. «Les gens sont prêts à se battre pour que l'établissement demeure ouvert», a-t-elle précisé.

Lundi après-midi, l'un des actionnaires de l'hôtel, M. René Tongoc, a pris tout le monde par surprise en mettant la clé dans la porte de cet établissement de la rue King Ouest, à Sherbrooke.

À la dizaine d'employés présents à ce moment-là, il a annoncé la décision de fermer l'hôtel pour une période temporaire. Il aurait alors parlé de deux à trois semaines. Le temps, aurait-il ajouté, de trouver une solution aux problèmes de l'hôtel.

Avis écrit

Un avis écrit a été remis à tous les employés. On y lit: «Vu la situation actuelle de l'hôtel Le Baron, nous sommes au regret de vous aviser qu'une mise à pied temporaire de tous les employés est devenue nécessaire, laquelle prend effet à compter du lundi 26 juin 1990, à 15 h. Un rappel devrait avoir lieu d'ici une pé-

riode de deux à trois semaines. La direction».

Au courant des difficultés financières, les employés ont quand même été pris au dépourvu par cette décision.

La présidente du syndicat signale que personne ne s'attendait à une fermeture.

Depuis environ trois mois, des informations parvenaient à La Tribune, voulant que la zizanie règne au sein des actionnaires et de la chaîne Roussillon et que personne d'entre eux ne veut investir dans l'hôtel. Dernièrement encore, la vente de terrains, à même le stationnement du Le Baron, était interprétée par plusieurs comme un mauvais présage.

Interrogés maintes fois, M. Tongoc ainsi que le président de la chaîne Le Roussillon, M. J.-Robert Béliveau, avaient toujours nié ces rumeurs.

Il a été impossible de connaître un peu mieux les intentions des propriétaires. Les actionnaires devaient se réunir, hier, afin de faire le point sur le dossier.

Pour l'instant, le syndicat n'en sait pas plus long que quiconque. La présidente attendait un appel téléphonique des actionnaires qui, s'il n'est pas venu en soirée, devrait s'effectuer aujourd'hui.

Selon elle, il y a lieu encore d'espérer que les actionnaires en arrivent à une solution satisfaisante pour l'hôtel.

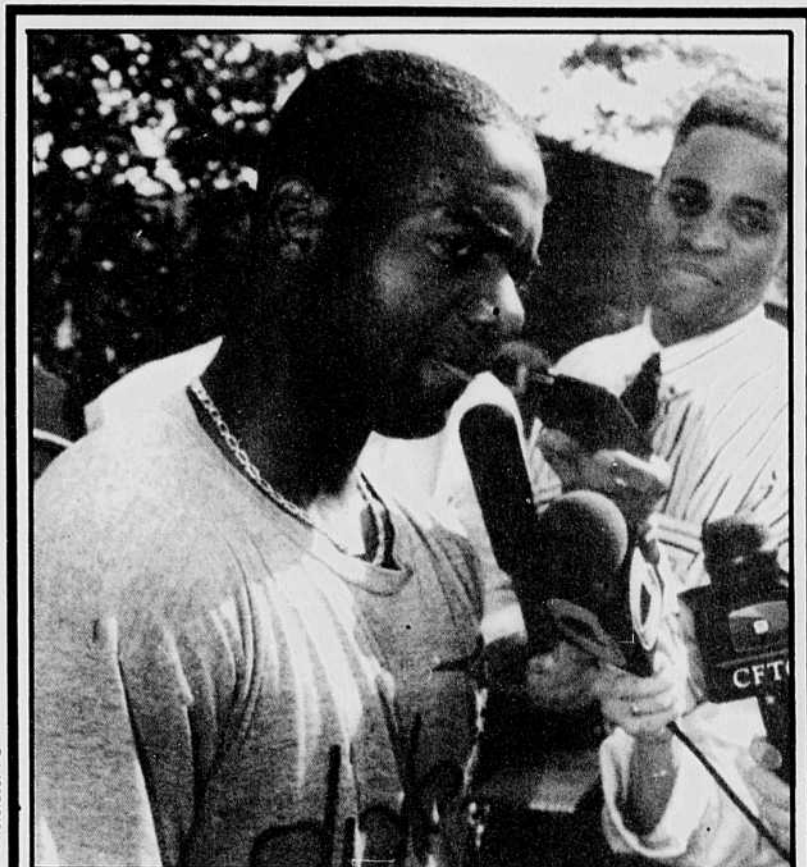
Elle demande au public de ne pas



Des gardiens surveillent les entrées principales de l'hôtel depuis la fermeture, qui doit être temporaire.

s'alarmer et de ne pas annuler les réservations à l'hôtel.

«Ce serait la meilleure façon de nous aider», a-t-elle lancé.



Johnson était complice

Dans son volumineux rapport de 700 pages déposé aux Communes, hier, le juge Charles Dubin blâme le sprinter canadien Ben Johnson, détrôné aux Jeux olympiques de Séoul en 1988 pour avoir fait usage de drogues anabolisantes. Il lui reconnaît par contre le droit de faire appel de sa suspension à vie par le gouvernement canadien. Les détails en page D2.

Le préfet Bachand claque la porte

Asbestos (MM)

Côté dramatique de l'assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Or Blanc, hier soir, alors que le préfet André Bachand a remis sa démission et quitté promptement la salle de délibérations. Il abandonne par le fait même la présidence de la Table des MRC de l'Estrie.

M. Bachand n'a pas digéré que des maires aient proposé à son endroit une résolution de blâme qui a été rejetée, non sans obtenir l'appui de plusieurs maires. «Une résolution est importante pour moi, qu'elle soit entérinée ou rejetée. Devant celle qui vient d'être présentée, je vous remets ma démission en tant que préfet», a-t-il dit, avant de claquer la porte.

Ses collègues sont restés bouche bée.

A propos de tourisme

Le projet de résolution, présenté par le maire du canton de Shipton, Marcel Grenier, et appuyé par le préfet suppléant et maire de Wotton, Gilles Meunier, se lisait comme suit: «Le conseil des maires de la MRC se dissocie des propos tenus le 9 juin dernier dans La Tribune au sujet du développement touristique dans la région.»

M. Bachand avait alors mal accueilli l'annonce par laquelle Ottawa désignait la MRC de l'Or Blanc zone défavorisée et lui octroyait du même coup une enveloppe budgétaire d'un million \$ devant présument servir à des projets touristiques. Il avait déclaré «n'avoir rien à foutre avec le secteur touristique pour développer notre région».

Réalisant la portée de ses paroles, le préfet n'avait pas tardé à clarifier ses propos en précisant que «s'il faut que le développement touristique passe avant le développement économique, on n'est pas près de sortir de la situation actuelle».

Des explications que le président du Comité touristique de l'Or Blanc, Renald Gauthier, avait acceptées.

Invité à commenter son coup d'éclat, André Bachand s'est vidé le



Le maire d'Asbestos, André Bachand

coeur. «Je peux m'excuser une fois auprès des intervenants concernés. Quand une question est réglée, lorsque l'on a reconnu ses torts, on passe à autre chose. Ça donne rien d'en remettre. Dorénavant, je siégerai en tant que maire d'Asbestos.»

Pour sa part, le préfet suppléant, Gilles Meunier, qui a voté en faveur de la résolution de blâme, ne s'attendait pas à une telle réaction de M. Bachand.

Quant à l'instigateur du débat, Marcel Grenier, il a eu un seul commentaire. «C'est peut-être juste ça qu'il attendait pour remettre sa démission.»

En quittant la présidence de la Table des MRC de l'Estrie, M. Bachand se dit déçu de ne pas pouvoir mener à terme quelques dossiers majeurs. Enfin, son geste d'éclat l'amène aussi à abandonner son siège de trésorier du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, où il venait à peine d'être élu.

Le prochain préfet de la MRC de l'Or Blanc devrait être élu à la réunion du conseil des maires à la fin du mois d'août.

Hold-up presque raté à la Caisse pop St-Claude

Annie-Andrée ÉMOND Saint-Claude

Un voleur solitaire a bien failli rater sa fuite après un vol à main armée perpétré à la Caisse populaire de Saint-Claude, près de Windsor, hier après-midi.



Louis Maurice, témoin de la fuite.

Peu après 14 h 20, l'individu, le visage masqué par son casque de moto, a fait irruption dans l'institution et volé une somme d'argent, qui n'a pas été dévoilée. Aucun coup de feu n'a été tiré et heureusement personne n'a été blessé.

En quittant en trombe la cour de la caisse, l'individu a dérapé avec sa motocyclette dans le fossé du terrain de M. Louis Maurice, situé juste en face de la maison abritant les locaux de la Caisse populaire. Il a été témoin de la fuite de l'individu. «Il est sorti en courant de la Caisse, a enfourché sa moto et a dérapé dans mon fossé», a confié le témoin.

L'individu a tenté d'immobiliser une automobiliste, cliente de la Caisse, à la suite de son embarquée. La conductrice, apeurée, a refusé d'immobiliser son véhicule pour lui venir en aide.

Le voleur a toutefois reçu l'aide d'un passant pour sortir sa moto,

noire et rouge, du fossé de M. Maurice et poursuivre sa fuite en direction d'Asbestos.

M. Maurice, tout comme le passant, ignorait alors que l'individu venait de commettre un vol à main armée.

L'individu est toujours au large bien qu'une opération 100 ait été déclenchée par la Sûreté du Québec.

Cette opération vise à vérifier des routes qu'aurait pu emprunter le fuyard.

Signalement

L'homme recherché mesure environ 6 pieds, a les cheveux châtain, et porte une moustache de couleur rousse. Cette description est celle fournie

par l'agent René Côté de la Sûreté du Québec. Louis Maurice, lui, ne s'en souvient plus. «Tout s'est passé tellement vite», a confié le témoin du hold-up. «Je n'ai même pas remarqué s'il était armé», a-t-il poursuivi.

Les agents Michel Belzile et Luc Grégoire, de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, sont chargés de l'enquête.



L'entrée de la Caisse populaire de Saint-Claude se trouve à gauche de cette maison.

Les agents de Métro-Police réclameront l'arbitrage

Maurice CLOUTIER Ascot

La Fraternité des policiers d'Ascot-Lennoxville va réclamer l'intervention d'un arbitre du ministère du Travail, pour définir les termes de la prochaine entente de travail qui liera ses membres à la Régie intermunicipale de police d'Ascot-Lennoxville.

«Les négociations sont dans l'impasse», a déclaré hier soir le président de la fraternité, Richard Collard, à la sortie de la cinquième rencontre de négociation, pour expliquer le geste inattendu du syndicat. Il y a quelques jours à peine, un porte-parole de la Régie avançait pourtant que les négociations allaient bien.

M. Collard ajoute que les dix policiers permanents membres de l'unité se réuniront sous peu pour discuter de l'offre globale de l'employeur. Hier, précise-t-il, cette offre

déposée récemment a été qualifiée de finale par les représentants de la Régie, ce qui a coupé court aux discussions. Le syndicat venait à peine de déposer des demandes.

M. Collard est convaincu que les policiers vont rejeter les offres patronales et endosser la décision de recourir à l'arbitrage. «Les offres sont inacceptables», lance M. Collard.

Le syndicaliste mentionne que les salaires et les conditions de travail des employés temporaires sont les deux principaux points en litige. «On veut se rapprocher du salaire versé aux policiers de Sherbrooke. Je crois qu'on fait le même travail», souligne-t-il.

Pour l'instant, aucun moyen de pression n'est mis de l'avant, assure M. Collard. Le dernier contrat de travail des policiers, échu depuis décembre dernier, avait été réglé juste avant l'arbitrage.

FAITS DIVERS

Le chauffeur dormait au volant

Sherbrooke — Le conducteur d'un camion de transport a eu bien peur que de mal, hier matin, après que son véhicule eût quitté la chaussée de l'autoroute des Cantons de l'Est, en direction de Magog, et perdu la lourde charge qu'il transportait.

L'accident survenu vers 1 h 30 hier matin n'a heureusement pas fait de blessés. De toute évidence le conducteur du camion s'est endormi au volant de son véhicule et a heurté une automobile, en panne, stationnée en bordure de la route.

Le propriétaire de l'autre voiture impliquée n'était heureusement pas à l'intérieur de son automobile au moment de l'impact.

Les experts du ministère de l'Environnement du Québec se sont toutefois rendus sur les lieux de l'accident pour s'assurer qu'aucun dommage n'avait été causé par un déversement d'essence, causé par une fuite du réservoir de carburant diesel à la suite de l'impact. L'agent René Côté de la Sûreté du Québec assure toutefois qu'il n'y a pas eu matière à intervention.

Une voie de l'autoroute a dû être fermée à la circulation pendant quelques heures, pour permettre le déchargement du véhicule lourd.

Deux ans de tôle et trois ans de probation pour l'agression sexuelle d'une adolescente

Sherbrooke

Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure a imposé une sentence en deux volets à Bruno Gingras, qui a été trouvé coupable par un jury d'agression sexuelle sur une adolescente de 14 ans, et qui aura pour conséquence de le garder pendant cinq ans sous la main de la justice tout en lui permettant une certaine liberté.

Le premier volet est une condamnation à une peine de deux ans moins un jour dans un centre de détention où il pourra continuer le traitement médical entrepris.

Le second consiste à une mise à une probation pour les trois autres années l'astreignant à rester chez lui tous les jours, entre 21 heures et sept heures, à ne pas consommer de boisson et de drogue, à se rapporter périodiquement au psychiatre légiste Pierre Gagné et à un agent de probation ainsi qu'à se présenter une fois par semaine à la Sûreté du Québec.

Le juge Savoie a expliqué que de cette façon les fins de la justice seront servies puisque cette sentence s'étale

sur cinq ans et accorde une dernière chance au prévenu de s'amender.

L'accusé, âgé de 31 ans, avait écopé en 82 d'une peine de quatre ans pour une offense de même nature.

Il a commis la dernière infraction en juin 89 dans une municipalité de la région.

La preuve a révélé que l'inculpé connaissait l'adolescente et l'a invitée au restaurant pour lui manifester de la compassion à la suite d'une rupture avec son ami.

Il l'a ensuite amenée à boire de la bière et à fumer du haschisch pour réaliser le plan qu'il avait en tête.

Le prévenu a abusé finalement de l'adolescente.

Me Conrad Chapdelaine a fait entendre sur sentence le Dr Gagné qui suit son client et dont les traitements réguliers lui permettent de fonctionner normalement.

La médication retient à des niveaux acceptables et presque normaux les appétits excessifs du prévenu.

L'accusé a aussi manifesté sa volonté de mettre un terme définitif à sa vie marginale.

Le juge Savoie a mentionné que cet individu a commis un crime grave et il faudrait que la présente sentence soit plus sévère, comme l'avait réclamé le procureur Céline Audet-Otis.

Il a rappelé que le nombre d'agressions sexuelles n'a pas tellement diminué au Québec ces dernières années et que des sentences exemplaires sont nécessaires.

Le juge Savoie a noté que l'exemplarité et la dissuasion demanderaient dans cette cause une peine de cinq ans, vu que celle de quatre ans n'avait pas suffi.

Par ailleurs, le prévenu présente à l'heure actuelle des chances de se réformer, s'occupe davantage de sa famille et suit scrupuleusement les ordonnances du médecin.

Le tribunal a émis l'opinion qu'une peine de cinq ans le conduirait dans un pénitencier d'où il ne sortirait probablement pas amélioré.

«Par contre, comme le soumet la défense, un terme d'emprisonnement de deux ans moins un jour, assorti d'une probation de trois ans à des conditions suffisamment sévères pour garantir que vous ne serez pas tenté de recommencer et que, si vous l'êtes, vous pourrez rapidement être retourné aux cellules, aura pour conséquence de vous garder pour cinq ans sous la main de la justice, tout en vous permettant une certaine liberté, à la condition d'observer scrupuleusement toutes les conditions que je vous impose», a ajouté le juge Savoie.

AU PALAIS DE JUSTICE

Ivresse au volant: en attente de procès

Sherbrooke — Le ministère public s'est opposé hier à la remise en liberté provisoire d'un conducteur inculpé d'ivresse au volant le 25 juin. Il se trouve en attente de procès pour trois autres infractions semblables depuis le 9 février.

Le prévenu, âgé de 59 ans, a été traduit devant le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec, qui a reporté son enquête en cautionnement à aujourd'hui.

Le procureur Jean-Marc Fradette a de plus informé l'accusé qu'il réclamerait une peine plus sévère contre lui s'il était trouvé coupable de ce délit à cause de condamnations antérieures remontant à 1988 et 85.

Cet individu devra de plus répondre d'un bris d'engagement l'astreignant à garder la paix, à ne pas reprendre le volant pendant les procédures et à ne pas consommer de boisson alcoolisée.

Il a été intercepté en raison semblable-t-il d'une conduite erratique sur la voie publique.

L'inculpé, qui est défendu par Me Jean-Marc Bénéard, a protesté de son innocence à toutes ces accusations.

Il était déjà en attente de procès pour ivresse au volant les 9 février, 11 février et 21 avril.

Un jury tranchera sur une affaire de vol de 3 \$

Sherbrooke — Un individu de 20 ans a opté pour un procès devant un jury pour répondre du vol par effraction de 3,37 \$ dans une maison de chambres, où il habitait, par le biais de l'utilisation d'une clef.

Me Fradette ne s'est pas opposé à ce qu'il reprenne sa liberté provisoire à condition de garder la paix et de ne pas retourner à cet endroit pour prendre ses effets personnels.

Constatant que le prévenu se trouvait en double liberté surveillée pour des cambriolages, le juge Brunet a assorti son cautionnement d'un dépôt de 300 \$.

Me Bénéard a obtenu que l'enquête préliminaire soit fixée au 4 juillet compte tenu que son client pourrait éprouver de la difficulté à rapailler cette somme.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Est-ce que vous comptez visiter le Québec lors de vos vacances cet été?



Mme Perreault, Martial Perreault, France Fontaine

Mme Perreault de Sherbrooke: «Oui. On voyage beaucoup au Québec. Probablement qu'on va se rendre dans le bout de Chicoutimi-Lac-St-Jean.»

M. Martial Perreault de Sherbrooke: «Non, pas beaucoup. Je vais rester dans les alentours ici.»

Mme France Fontaine de Sherbrooke: «On est en vacances présentement. Voilà deux semaines, on est allé dans le bout de Chicoutimi. Il y avait un spectacle aérien. Après ça, je ne sais pas... A Québec, peut-être?»

Mme Luce Petitpas de Sherbrooke: «J'ai déjà pris mes vacances. Je suis allée sur la Côte-Nord.»

Mme Francine Cantin de Thetford-Mines: «Oui. Je n'irai pas en dehors du Québec. Je ne sais pas trop où on va aller. Peut-être au zoo de Granby avec les enfants. Peut-être aussi à Montréal.»

Danielle Saint-Pierre de Sherbrooke: «Non. Plutôt aux États-Unis, à la mer. Ça me semble plus intéressant.»



Luce Petitpas, Francine Cantin, Danielle Saint-Pierre

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: un système dépressionnaire venant du nord-ouest balayera le Québec aujourd'hui. Un dégelage s'effectuera toutefois sur l'extrême ouest de la province à la faveur d'une faible crête de haute pression installée à la frontière Québec-Ontario.

Demain jeudi, l'ouest de la province sera sous l'influence de cette crête de haute pression qui ramènera le soleil, alors que le reste de la province sera encore aux prises avec les vestiges du système dépressionnaire.

Estrie-Beauce, Québec: nuageux avec quelques averses ou orages. Max.: près de 23. Min.: près de 10. Probabilité de précipitations: 70 p.c. Demain: dégelage en matinée. Généralement ensoleillé par la suite.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec averses ou orages en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 21 à 23. Min.: près de 12. Probabilité de précipitations: 70 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Montréal: généralement nuageux avec quelques averses. Risque d'orages en matinée. Max.: 21 à 23. Min.: près de 12. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques averses ou orages le matin. Averses dispersées par la suite. Max.: 20 à 22. Min.: 8 à 10. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement nuageux avec averses dispersées. Risque d'orages en matinée. Max.: 21 à 23. Min.: près de 12. Probabilité de précipitations: 50 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses en matinée. Nébulosité partielle par la suite. Max.: 18 à 20. Min.: près de 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques averses en matinée. Nébulosité partielle par la suite. Max.: 18 à 20. Min.: près de 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

La Tuque, Lac St-Jean: pluie se changeant en quelques averses en matinée. Max.: près de 20. Min.: 8 à 10. Probabilité de précipitations: 80 p.c. Demain: dégelage.

Réserve des Laurentides, Saguenay: nuageux avec quelques averses. Max.: près de 20. Min.: 8 à 10. Probabilité de précipitations: 70 p.c. Demain: dégelage.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouki-Matapédia: nuageux avec quelques averses. Max.: 18 à 20. Min.: près de 11. Probabilité de précipitations: 70 p.c. Demain: généralement nuageux avec quelques averses le matin. Dégelage par la suite.

Vers le soleil

Acapulco	25	31	Barbade	27	30
Bermudes	27	30	Brownsville	28	36
Daytona Beach	28	32	La Havane	23	30
Honolulu	23	30	Kingston	28	33
Los Vegas	30	43	Los Angeles	20	25
Mexico City	13	18	Miami Beach	27	33
Myrtle Beach	26	32	Nassau	—	32
Orlando	23	33	Palm Springs	32	48
Reno	11	33	San Juan	27	32
Tampa	26	33	Trinidad	25	31
West Palm Beach	27	33			

INDEX

Arts:	D-6
Carrières et professions:	A-10
Décès:	C-9
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Santé:	B-3
Secrets mal gardés	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc, Président et éditeur
Jean-Guy Farah, Vice-président
Frances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault, Rédacteur en chef
Roch Bilodeau, Chef éditorial adjoint
Pierre-Yvon Bégin, Chef des nouvelles
Maurice Cloutier, Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavalleye, Chef de rubrique
Denis Messier, Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bérin St-Amand, Directeur marketing
Gilles Boisjoly, Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille, Directeur de la production
J. Jacques Delorme, Chef des opérations
Gérard Pépín, Adjoint
Gaston Grenier, Adjoint
Benoit Côté, Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corrivéau, Contrôleur
Julienne Poulin, Gérante du crédit

TIRAGE
Jean-Nil Laplante, Directeur au tirage
André Cusseau, Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion, Jacques Faucher, Michèle Fournier, Serge Lavoie, Serge Nadeau
Claude Ouellet, Jean-Marc Pépín, Gaston Pinard, Jean-Charles Poulin, Pierre Fournier

EXPÉDITION
Michel Doyon, Gérant
BÂTISSÉ
André Jacques, Responsable

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$130.00, 6 mois \$77.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$20.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200.00, 6 mois \$125.00, 3 mois \$80.00, 1 mois \$30.00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$125.00, 1 mois \$50.00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

La Tribune VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE

GAGNEZ UN DES 12 FORFAITS SOUPER-THÉÂTRE pour 2 personnes en collaboration avec

HOTEL DES GOUVERNEURS

Sang Neuf

Péché mortel

UNE REBONDISSANTE COMÉDIE DE BOB FOSTER Production de Roger Marzior présente par le Théâtre du Sang Neuf à la salle Maurice O'Breedy de l'Université de Sherbrooke.

DU 19 JUIN AU 25 AOUT 1990 (mardi au samedi à 20h30)

FORFAIT SUPER-THÉÂTRE POUR 2 PERSONNES

Comment participer:

1. La Tribune donne la chance à ses lecteurs de gagner un des 12 forfaits «Souper-théâtre» pour 2 personnes, d'une valeur de 75.00\$, chacun (valeur totale des prix 900.00\$).
2. Les forfaits «Souper-théâtre» sont offerts en collaboration avec le théâtre du Sang Neuf qui présente la pièce «Péché Mortel» et avec l'Hotel des Gouverneurs de Sherbrooke.
3. Pour participer, il faut remplir correctement le coupon publié dans La Tribune et le faire parvenir par la poste.
4. Le concours débute le 27 juin 1990 et se termine le vendredi 20 juillet. La publication des gagnants se fera les lundis, mardis et vendredis.
5. Trois noms seront tirés au hasard les lundis 2, 9, 16 et 23 juillet 1990. Ces personnes se verront attribuer un forfait pour 2 personnes comprenant souper et théâtre.
6. Les trages seront livrés à La Tribune et se feront par la poste. Les gagnants de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

CONCOURS: «LA TRIBUNE VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE»

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code Postal: _____

Abonnez-vous à La Tribune: Oui () Non ()

«Le conseil d'Ascot n'a pas la majorité de son bord»

— Landry



Jean-Guy Landry

Sherbrooke (FG)

«Je pense que mes collègues ont essayé de m'en passer un p'tite vite... Mais ce que je n'accepte pas surtout, c'est que le conseil ait décidé de bafouer les règles du jeu prévues au départ, pour ce qui est de la consultation. Moi, j'appelle ça se foutre de la gueule des citoyens!»

Le conseiller Jean-Guy Landry, qui se trouvait à Calgary pour la convention du Parti libéral fédéral quand le conseil d'Ascot a fait son lit au sujet de la construction d'un hôtel de ville, n'a guère apprécié la manœuvre. Ascot a repoussé la demande de référendum sur le projet et décidé d'aller de l'avant sans autre consultation. Le règlement d'emprunt contesté par les citoyens a été annulé et la municipalité a décidé de puiser à même le fonds général pour financer son projet de plus de 400 000 \$.

«Au moment de l'assemblée, mes collègues savaient que je ne serais pas là, fait-il observer. Mais même si j'avais été là, je ne vois pas ce que cela aurait changé au vote.»

Pour M. Landry, il est «clair et évident» que la volonté du conseil de revenir sur la parole donnée au sujet de la tenue d'un référendum s'explique par l'absence d'une majorité suffisante parmi les citoyens. «C'est sûr que si mes collègues avaient senti que la majorité des contribuables étaient derrière eux, ils auraient continué avec le processus consultatif. Le fait qu'ils ont changé les règles du jeu en cours de route est un aveu de leur grande faiblesse au plan politique: ils font la preuve qu'ils ne sont pas capables de rallier les 8000 résidents de la partie urbaine contre les 2500 citoyens du secteur rural. Le conseil n'a pas la majorité de son bord», dit-il.

Le conseiller du secteur rural exprime en outre la crainte que cela augure des lendemains financiers difficiles à Ascot. Au lieu du règlement d'emprunt, le fait de puiser à même le fonds de roulement les crédits de 458 000 \$ aura «définitivement une incidence sur la fiscalité des prochaines années. Surtout que le conseil fouille dans le fonds du baril car il ne reste pratiquement plus rien du surplus de près de 1 million \$ que la municipalité avait en 1983».

Du reste, Jean-Guy Landry a bien hâte de connaître les motifs de Robert Gagné, pourtant favorable au projet d'hôtel de ville, qui a fait inscrire sa dissidence. «Est-ce juste pour sauver la face devant les ruraux? En tout cas, je me demande bien quelles seront ses explications», devait aussi commenter M. Landry.

Un projet domiciliaire de 1,5 million à Rock Forest

René GOYETTE

Rock Forest

Les promoteurs Sylvain Leroux, Christian et Pascal Bolduc de Constructions CPS, ont inauguré hier, à Rock Forest, un nouveau projet de développement domiciliaire de 1,5 million \$.

Situé au centre du «village» de Rock Forest, le projet comprend 22 unités domiciliaires vendues à 60 000 \$ seulement, travaux permanents compris.

Malgré le taux d'innocuation le plus élevé en région (13,9 pour cent en avril, selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement), Christian Bolduc croit au succès du projet de Rock Forest. «Étant donné que nos maisons sont de...tinées au marché

La situation est difficile dans l'hôtellerie

□ Le Baron Rousillon n'est pas la seule victime du mauvais contexte économique

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Survenue quelques mois après la faillite du Sheraton d'Orford et une dizaine de jours après la deuxième prise de possession du Domaine St-Laurent de Compton, la fermeture (temporaire, jusqu'à avis contraire) de l'hôtel Le Baron Rousillon découle d'un contexte économique difficile.

Telle est l'opinion que partage le président du Groupe Gaudette propriétaire du motel La Réserve, M. Jacques Gaudette, et le directeur de l'Hôtel des Gouverneurs, M. Donald Dagenais.

Interrogé hier matin, M. Gaudette a préféré ne pas commenter directement la fermeture du Le Baron.

Il a toutefois indiqué que la situation est difficile dans l'hôtellerie depuis environ deux ans. Pendant que le nombre de chambres disponibles a connu une hausse très importante, surtout dans la région de Magog, d'Orford et de Sherbrooke, le nombre des touristes a chuté, indique M. Gaudette.

«Le tourisme qui débordait jusqu'à Sherbrooke depuis la zone touristique Magog-Orford, ne déborde plus. Les établissements de cette région ne réussissent même pas à occuper toutes leurs chambres.»

Selon lui, le taux d'occupation du motel La Réserve serait présentement de l'ordre de 65 à 75 pour cent, soit un taux quand même satisfaisant.

Toutefois, M. Gaudette souligne que des établissements de Sherbrooke accusent des taux de 35 à 45 pour cent. Et ce, en début de saison esti-

vale, une période de l'année où les affaires devraient être pourtant beaucoup plus intéressantes.

Difficile

Un taux d'occupation de 45 pour cent est en effet enregistré à l'Hôtel des Gouverneurs, de Sherbrooke.

Là, le directeur, M. Donald Dagenais, parle d'une situation plus difficile pour l'hôtellerie depuis environ 14 mois.

Il refuse de pointer du doigt la venue de l'hôtel Delta comme la responsable des présentes difficultés. Il est d'avis que la construction du centre des congrès se traduira bientôt par des retombées pour tous les établissements hôteliers de Sherbrooke.

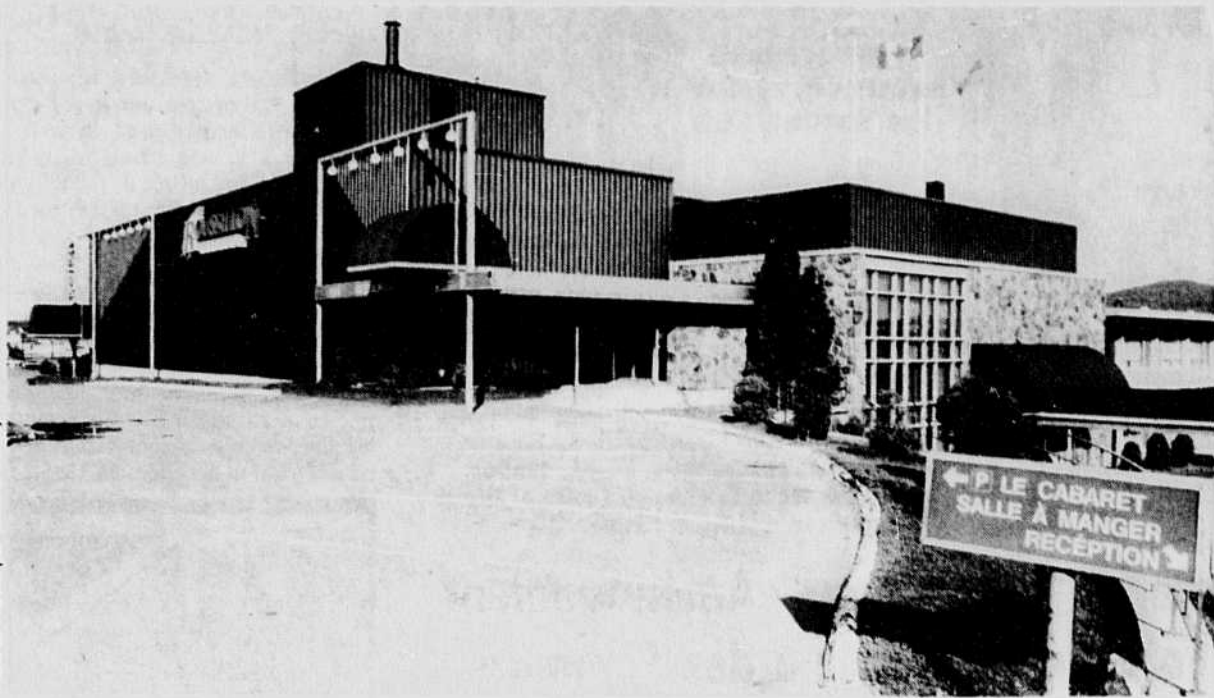
Mais, pour l'instant, les affaires sont difficiles. Et c'est dans ce temps-là qu'on apprécie d'être lié à une chaîne aux reins solides, rajoute-t-il.

Selon lui, de moins en moins de gens voyagent pour les affaires. Les entreprises ont réduit les budgets de dépenses et de déplacements. A cela, s'ajoute une baisse du nombre des touristes.

Il mentionne que Sherbrooke devrait se doter rapidement d'attraits touristiques de plus grande envergure.

En attendant, M. Dagenais dit multiplier les efforts en vue d'attirer et de retenir les touristes. Ainsi, note-t-il, il offre un rabais de 10 \$ aux chambreurs qui peuvent prouver avoir visité un site touristique de la région de Sherbrooke au cours de la journée.

«C'est par des initiatives de ce genre qu'on peut se débrouiller», conclut-il.



C'est désert autour des installations du Le Baron Rousillon, qui a fermé ses portes pour une période indéterminée.

Un peu d'histoire

Dans le contexte, rappelons que l'hôtel Le Baron a vu le jour officiellement le 17 septembre 1964, quelques mois après que la Ville de Sherbrooke ait cédé des terrains d'une valeur de 65 000 \$ à un homme d'affaires de Salaberry de Valleyfield, M. Jacques Corbeil.

Après avoir été vendu à une compagnie de Valleyfield au sein de laquelle M. Corbeil conserve des intérêts, soit la compagnie Le Baron Hôtel Motel Sherbrooke Inc., l'établissement a été loué au Canadien Pacifique avant de passer aux mains de la compagnie à numéro 2433-1605 Québec Inc. et Invest'Hôtel, en mars 1988. La vente a été conclue pour 4 050 000 \$, dont 2,8 millions \$ pour l'édifice, 620 000 \$ pour les terrains et 428 000 \$ pour le mobilier.

Mais la transaction totale est beaucoup plus élevée (15 millions \$) puisque le groupe a acheté du même

souffle l'hôtel Le Baron, de Trois-Rivières, et l'hôtel Le Président, de Sherbrooke.

Négociations au Président

Sherbrooke (GF)

Pendant que les associés de la chaîne Roussillon mettent la clé dans la porte du Le Baron de Sherbrooke, ils négocient de l'autre côté de la rue, à l'hôtel Le Président.

En effet, le contrat de travail des quarante membres du local 8470 des Métallos unis d'Amérique (FTQ) est arrivé à échéance le mardi 1er mai 1990.

Les négociations se poursuivent

toujours, rapporte le président du syndicat, M. François Dionne, qui, pour l'instant, ne peut en dire plus long sur l'état du dossier.

«Tout ce que je peux dire, c'est que nous sommes en pleine négociation et que les négociations se portent bien.»

Le syndicat confirme que l'administrateur de l'hôtel, M. Edgar Marcoux, a procédé dernièrement à des coupures parmi les cadres de l'établissement. Toutefois, le personnel syndiqué aurait été épargné.

Le 1er juillet approche: services publics et déménageurs débordés

□ Hausse de 15 % des déménagements en Estrie cette année

René GOYETTE

Sherbrooke

En Estrie, la période de pointe de la fin des baux, généralement marquée par 3000 déménagements, est encore plus chaude cette année, alors que l'on signale une augmentation de 15 pour cent des déplacements. Les services publics et les déménageurs sont débordés.

Les compagnies de déménagement de l'Estrie se voient forcées de refuser de 300 à 400 déménagements pendant cette période, confie Claude Boillard, directeur général de Déménagements des Cantons. «Le fait que la fin des baux est la même pour tout le monde nuit considérablement au bon fonctionnement des déménagements, explique-t-il. Le débordement se reflète sur la facture du consommateur. On devrait établir trois ou quatre mois bien précis comme limite possible pour la fin d'un bail, ça éviterait l'encombrement qu'on vit à chaque année; d'ailleurs le fait que les gens étalent les déménagements du 15 juin au 5 juillet démontre bien que le premier juillet comme seul jour n'est pas suffisant.»

Atlas Déménagement G. Roy inc. est également débordé. Selon son directeur des opérations, François Hébert, «les gens qui déménagent devraient dire la vérité. Quand il s'agit

d'un déménagement de cinq pièces, il ne faut pas dire trois pièces dans le but d'économiser. C'est la même chose pour le nombre d'étages. En ne disant pas la vérité, les clients font qu'une bonne quantité de déménagements, à chaque année, sont retardés et coûtent beaucoup plus cher que prévu.»

Sur place...

Chez Hydro-Sherbrooke, l'animation est également très grande. Selon Richard Duplessis, chef de division du revenu et du service à la clientèle, environ 3000 déménagements sont relevés entre le 26 juin et le 1er juillet. «Étant donné que nous ne suspendons pas le service quand les gens déménagent, il n'y a pas vraiment de problème. Cependant, pour ceux qui s'en vont dans un endroit inhabité depuis un bon moment, il est bon de nous aviser un peu avant, question de nous donner le temps de rétablir le service.»

Hydro-Sherbrooke conseille aux futurs locataires de se rendre à ses bureaux de la rue Roy pour obtenir un service plus rapide car les lignes téléphoniques sont actuellement débordées. De plus, il est primordial d'avertir la compagnie d'électricité si le logement de destination n'est pas branché lors du déménagement.

Du côté de Bell Canada, la période des déménagements n'apporte pas trop de problèmes. Gaétanne Boissé, directrice du service à la clientèle, avance qu'il y a cette année une hausse de 15 pour cent des déplacements à Sherbrooke. La compagnie de téléphone n'a pas connu de débordement grâce à l'allongement des heures de service aux abonnés. Du 18 au 29 juin, le service répond aux appels jusqu'à 19h au lieu de 16h30. L'ouverture spéciale des bureaux le 25 juin et le 2 juillet aide également beaucoup à normaliser cette période d'affluence.

Toujours selon la directrice du service à la clientèle, le client qui déménage devrait appeler le service à la clientèle le plus tôt possible afin d'éviter une attente prolongée; toutefois, le calendrier des installations est actuellement rempli jusqu'au 2 juillet.

Bénéficiant d'un taux d'innocuation très élevé dans les immeubles locatifs, se situant à 7,3 pour cent en avril dernier, les Sherbrookoïses déménagent donc amplement.

Selon Hélène Lapointe, de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, les nombreux déménagements n'influencent pas nécessairement le taux d'innocuation étant donné que la plupart des déménagements constituent des échanges de locataires, d'un endroit à un autre.



Les travaux d'aménagement du «Top golf» impliquent des déboursés de 750 000 \$.

Entre le mini-putt et le grand golf...

Valérie QUINTAL

Sherbrooke

Dès le début du mois prochain, si tout va bien, les Sherbrookoïses pourront à leur tour défier les parcours pour le moins innovateurs d'un golf miniature construit sur un terrain à la jonction des villes de Sherbrooke et Rock Forest, selon le concept encore récent au Québec du Top Golf.

Le gérant et actionnaire du futur commerce «Top golf, par deux», M. Bertrand Roy, lors d'une entrevue réalisée sur le chantier hier, a précisé que lui et ses partenaires montréalais auront investi environ 750 000 \$ dans l'affaire lorsque les premières balles vont rouler sur les surfaces de jeu. Une quinzaine de personnes trouveront un emploi saisonnier à cet endroit.

Un bar laitier sera jumelé aux installations de golf.

Bien qu'il présente certaines ressemblances avec le traditionnel mini-putt, le Top golf s'en distingue par certains traits particuliers. Les allées sont plus spacieuses et le joueur dispose de plus d'espace d'une façon générale (le vert a une superficie de 144 pieds carrés). De plus, les allées du Top golf sont faites d'un matériau spécial, créé par la compagnie Polyform de Granby, qui imite particulièrement bien les caractéristiques d'un véritable terrain de golf.

Bertrand Roy promet des installations impressionnantes. Le site disposera d'un jet d'eau de seize pieds de hauteur, d'une grotte et d'une île au centre desquels se nichent les trous. Alain L'Heureux, contremaître au chantier du boulevard Jourde, a expliqué que son équipe a du faire face à un certain nombre de problèmes. «Il y a du roc sur le terrain et on doit travailler avec une pente de dix pieds. Bref, on doit s'adapter aux conditions du terrain, mais ce n'est rien d'extraordinaire.»

Le concept du Top golf vient des Américains. En plus de celui de Sherbrooke, deux autres projets du même type verront le jour à Victoriaville et à Granby. «Si tout va pour le mieux et que ces trois-là fonctionnent comme on l'a prévu, on pourra envisager d'en ouvrir quelques autres dans les années qui vont suivre», déclare M. Roy.

Le promoteur prétend que le Top golf est un divertissement à la portée de toute la famille et il entend bien le démontrer. Dès l'ouverture, des tournois seront organisés pour les clubs de l'âge d'or ou pour tout autre groupe qui se montrera intéressé. Les enfants, les étudiants et les personnes du troisième âge pourront bénéficier de tarifs réduits.

Bref, conclut le gérant, tout sera mis en oeuvre «pour qu'il y ait du monde de neuf heures du matin jusqu'à une heure le lendemain matin!»



Une conduite qui fuit

La conduite qui permet de puiser de l'eau dans le lac des Nations pour la diriger vers la centrale hydro-électrique Abénakis, au centre-ville de Sherbrooke, est percée. Toutefois, un porte-parole d'Hydro-Sherbrooke assure que la production d'électricité n'est pas compromise et que des réparations seront effectuées bientôt. En fait, les travaux seront réalisés dès qu'Hydro-Sherbrooke signera l'entente finale avec Hydro-Québec, qui cède la centrale Abénakis pour la somme de 1 \$, selon un arrangement annoncé il y a quelque temps.



Propriétaires, administrateurs et dirigeants d'Aménagement forestier et agricole des Sommets Inc., ont assisté à la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment, à Barnston Canton. Dans l'ordre habituel, Gérard Beaulieu, dir. gén.; Armand Poudrier, prés.; Eugène Gagné, directeur général de l'organisme; Paul Morin, maire de Barnston Canton et Marius Blais, prés. du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Bonne année pour «Aménagement forestier et agricole des Sommets»

Christian CARON

Coaticook

«L'année 1989-1990 en fut une où la croissance de la compagnie a quel- que peu ralenti. Mais, dans les cir- constances, on peut dire qu'il s'agit d'une année satisfaisante». Telle est l'appréciation émise par le président de Aménagement forestier et agricole des Sommets Inc., Armand Pou- drier, à l'occasion de l'assemblée gé- nérale annuelle tenue récemment à Coaticook.

Comme son nom l'indique, Amé- nagement forestier et agricole des Sommets Inc., qui regroupe 445 pro- priétaires membres, oeuvre essen- tiellement à aménager les forêts.

Investissements

Le président a ainsi tenu à rappe- ler que d'importants investissements ont été réalisés au cours de la dernière année d'opération. Une somme de 200 000 \$ a notamment été investie pour la construction d'un tout nou- veau bâtiment à Coaticook.

Ce déménagement de St-Malo vers Coaticook (Barnston Canton, plus précisément), avait justement pour but de centraliser les activités dans la région. Outre la nouvelle construction, Aménagement forestier et agricole des Sommets a également investi de l'argent pour l'acquisition de lots à bois (240 hectares) et de cer- tains équipements forestiers.

«Les résultats de l'année sont très intéressants. Malgré une baisse de

budget à l'aménagement, nous avons réussi à concrétiser beaucoup de tra- vaux en forêt naturelle. Nous avons aussi récolté plus de bois que l'an dernier, ce qui permet de générer des revenus additionnels pour nos mem- bres», de faire remarquer Armand Poudrier, en ajoutant qu'une forte proportion des membres a pu béné- ficier de travaux d'aménagement sur leur boisé. Les chiffres démontrent effectivement que 224 propriétaires sur 445 (52 pour cent) ont bénéficié de travaux.

L'avenir

«L'aménagement de nos boisés passe essentiellement par un pro- gramme d'aménagement intéressant et basé sur les besoins de notre forêt. Afin d'améliorer le programme ac- tuel, il faudra poursuivre nos efforts dans le but de sensibiliser le public et nos gouvernements à l'importance de l'aménagement en forêt», de confier le président de ce regroupement qui existe depuis 12 ans déjà. Le prési- dent ajoute que l'organisme devra s'assurer que des budgets addition- nels puissent être alloués au progra- me, soit par le renouvellement de l'entente fédérale provinciale, sur le développement forestier ou par une autre formule de financement.

Selon ce dernier, le prix du bois doit augmenter puisque selon une étude scientifique sur les coûts d'ex- ploitation du bois en forêt privée, il ressort que le prix payé par les indus- tries étaient bien en deça des coûts de production.

Elkas demande à la Régie de faire enquête sur le cas de Réjean de Longue Épée

Magog

Le ministre des Transports, Sam Elkas, a fait droit à une requête du député d'Orford, Robert Benoit, et demandé à la Régie de l'assurance automobile du Québec de mener une enquête interne, visant à découvrir pour quelles raisons des erreurs ré- pétés qui lui ont été signalées par un résident de Magog ont été commises et n'ont pas été réparées.

Ces erreurs conduiront M. Réjean de Longue Épée devant la Cour mu- nicipale de Montréal où il devra ex- pliquer pourquoi il n'a pas acquitté les amendes que lui ont values deux contraventions récoltées en 1986.

L'automobile prise en faute à Montréal n'appartenait pas à M. de Longue Épée, mais le numéro de sa plaque minéralogique correspondait à celui d'un certificat d'immatricu- lation émis à son nom par erreur.

Un permis de conduire obtenu en 1980 en Alberta, perdu en 1983 ou en 1984 et tombé entre les mains d'un escroc est probablement à l'origine des problèmes de M. de Longue Épée, à qui la Régie de l'assurance automobile a envoyé en 1986 les cer- tificats d'immatriculation de deux automobiles qu'il n'avait jamais achetées et, en 1987, un permis de conduire portant des informations erronées sur sa taille et sur la couleur de ses yeux.

M. de Longue Épée est même venu à un cheveu d'être coffré pour avoir omis de donner suite à un avis

d'infraction, émis contre le proprié- taire d'une automobile immatriculée à son nom par l'escroc.

WEEDON AUTOMOBILES

Rte 112, Weedon
(819) 877-2833

Oui! Votre **BONNE ETOILE** existe.
Passez chez **WEEDON AUTO**
pour le croire.


A l'achat d'un véhicule neuf ou usagé,
découpez votre **BONNE ETOILE**
et **GAGNEZ** de 100\$ à 1000\$ en prix.

Plus TAUX D'INTERET
à partir de

8,9%
sur véhicules neufs

Plus les programmes
de **RABAIS CHRYSLER**

Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h00
et le samedi de 9h00 à 15h00.



Gaston Dumas
président

14925

SEARS^{MC} studio de photographie

Offre en vigueur
JUSQU'AU 7 JUILLET 1990

\$16⁹⁵

Ensemble de 20 photos
2-8x10, 3-5x7 et
15 de format
portefeuille

**Le sourire de votre enfant...
un souvenir précieux!**



(cadre non compris)

SEARS
Vous en avez pour votre argent... et plus!

15798

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Afin de battre nos objectifs de vente,
nous laissons partir nos véhicules à
des prix imbattables.

MAZDA
PROTEGEE SEDAN, 4 portes

*I.T.P. en sus.
Rabais de
compagnie
inclus.

\$10,995*

RABAIS DE
\$2,000 sur
MIATA et M.P.V.
Faites-vous plaisir cet été!

Profitez aussi d'un
VRAI TAUX DE FINANCEMENT
14,9% pour 5 ans

Ne cherchez plus, une Mazda ça s'achète
chez

MAGOG
mazda

Membre du groupe Auto Dymax Inc.

209, boul. Bourque, Omerville
868-1101

16308

NOUVEAUX VOISINS NOUVEAUX AMIS

Lundi, 2 juillet 1990
FÊTE DU CANADA
Toutes les épiceries BONICHOIX
seront fermées.



BOISSONS GAZEUSES BONI
Bouteilles consignées
750 mL

6/1,69



DEMI-JAMBON
Desossé, genre toupie
MARQUES POPULAIRES

4,59 \$/kg
2,08 \$/lb



33¢ /lb
73¢ /kg
BANANES TURBANA
Produit du Costa Rica



99¢
JUS D'ORANGE
Surgeon
McCain
355 mL



89¢
JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
CAVALIER
1,36 L



79¢
BOISSONS AUX FRUITS
SPRINT FBI
3 x 250 mL



379
CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
200 g



99¢
EAU DE JAVEL
CAVALIER
3,6 L

CONTRIBUEZ À L'ÉCONOMIE DE NOS
MATIÈRES PREMIÈRES ET À UN
ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE!
RÉUTILISEZ VOS SACS D'ÉPICERIE

Remboursement de
5¢ pour vos sacs en
papier et
3¢ pour vos sacs en
plastique
rapportés et réutilisés immédiatement.

WICKHAM
Marché Roseau Mathieu Inc.
850, rue Principale

WEEDON
A. R. Dumas Inc.
334, rue St-Jean

DRUMMONDVILLE
Épicerie Jeanne Frenay
143, rue St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G. D. Houde Inc.
1118, rue Main

WATERVILLE
Supermarché Néron Est.
143, rue Compton Est

COMPTON
Marché Laurent Bourgeois Est.
8, rue Watley

SHERBROOKE
Marché Therrien Inc.
48, rue King est

SAWYVILLE
H. A. Lowry Ltd.
2, rue Cookshire

ROXTON POND
Marché Paquette Est.
808, rue Principale

MAGOG
Marché O.L. Est.
1259, rue Principale Est

ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvon Lambert Inc.
291, rue Notre-Dame

16626

Bonichoix

Du 26 au 30 juin 1990

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Route 116: fin des travaux entre Richmond et Danville à l'automne

Asbestos (MM)

Le seul tronçon de la route 116 entre Richmond et Danville qui reste à refaire, sera reconstruit dès cet automne.

C'est plus précisément à la mi-septembre que débiteront les travaux sur une distance de 4,2 kilomètres compris entre les chemins Lalonde, dans le canton de Cleveland, et Scotch Hill, dans le canton de Ship-ton.

Le ministre délégué aux transports du Québec et député de Richmond, Yvon Vallières a annoncé hier que son ministère ira en appel d'offres publics d'ici deux semaines pour la réalisation des travaux qui "devraient être terminés à l'automne de 1991". Ces travaux de reconstruction nécessiteront des déboursés de l'ordre de 3 millions \$.

On se souviendra par ailleurs, que le ministre avait fait savoir que le nouveau tronçon de la route 116 sera recouvert d'une couche de béton bitumineux fabriqué à base d'amianté, selon le procédé du ministère des transports et non selon le procédé Médiflex mis au point par la Société Internationale Routière de France, mis à l'essai sur la route 20 à Ville-roy.

Interrogé sur la voie de contournement nord de Sherbrooke à l'aéroport de East Angus, le bureau du ministre Vallières a laissé savoir que le projet était prioritaire. Cependant, le ministère des Transports a déjà fait connaître sa volonté d'intervenir sur le réseau routier déjà existant.

VENEZ

GRATUIT

LIVRE DE RECETTES
Demandez le vôtre

CUEILLIR

ÉCOUTEZ **CHLT63AM**

tous les matins à 8h05 et ne manquez pas notre chronique «L'ÉTAT DES CHAMPS»

VOS

Profitez-en venez passer quelques heures à la campagne. Faites le plein d'air pur... et de fraises.

FRAISES

La production des fruits est due en grande partie au travail de «Mère Nature», il est donc préférable d'appeler avant de vous rendre cueillir vos fraises.

Une invitation du

Syndicat des producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec.

en collaboration avec le

Gouvernement du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Quelques producteurs offrent des contenants, nous vous suggérons tout de même d'apporter les vôtres.



FRAISIÈRE 112
6969, ROUTE 112
(à mi-chemin entre Ascot
Corner & East-Angus
EAST-ANGUS
(819) 832-4607



**FRAISIÈRE
ARMAND CÔTÉ**
6225, ROUTE 147
BROMPTON
835-9136



**LA FRAISERAIE
TURGEON**
344, DE L'ÉGLISE
ST-FRANÇOIS-XAVIER DE
BROMPTON
845-2820



**FERME
WERA ENR.**
3900, ROUTE 143
LENOXVILLE
562-5938
562-2358



**LE JARDIN
FRUITIER**
CHEMIN STE-CATHERINE
ROCK FOREST
864-8287
864-7147



**RAYNALD
BRETON**
57, RUE PRINCIPALE
ST-GERARD
Route 112
877-2785



FRAISIEBEC
335, CH. DE L'ÉGLISE
ST-FRANÇOIS-XAVIER
DE BROMPTON
845-7962



**FRAISIÈRE
ST-FRANÇOIS**
328, DE L'ÉGLISE
ST-FRANÇOIS-XAVIER DE
BROMPTON
845-3839



**AU FENIL
D'OR**
CHEMIN DE LA RIVIÈRE
ASCOT CORNER
587-7118



**BERNARD
GIRARD**
1096, ROUTE 243
VALCOURT
532-2968

Chacun des producteurs s'efforce de rendre votre séjour dans ses champs le plus agréable possible.



LaTribune
1990

Les résidents de la plage Southière sont invités à faire bouillir l'eau

Canton de Magog

À la suite de la découverte de bactéries coliformes dans des échantillons d'eau prélevés à deux jours d'intervalle dans son réseau d'aqueduc, le canton de Magog a invité hier les quelque 600 résidents du secteur de la plage Southière à ne pas boire l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant 15 minutes.

Deux échantillons suspects ont été prélevés, l'un, mercredi dernier, et l'autre, vendredi dernier. Ce n'est toutefois qu'hier que le résultat de l'analyse du dernier échantillon a pu être connu.

La cause de la contamination n'a pas encore pu être établie avec certitude. On est cependant sûr d'une chose: l'eau a été contaminée quelque part dans le réseau d'aqueduc de Canton de Magog car l'analyse d'échantillons d'eau prélevés en différents points du réseau d'aqueduc de Magog qui alimente le réseau de Canton de Magog n'a pas permis de déceler la présence de bactéries coliformes.

L'obligation de faire bouillir l'eau sera maintenue jusqu'à ce que l'analyse des échantillons d'eau prélevés dans le secteur de la plage Southière démontre qu'il n'y a plus rien à craindre.

Un nouveau centre d'accueil pour femmes violentées ouvrira à Weedon

Sherbrooke (FG)

Après L'Escale de l'Estrie, à Sherbrooke, et La Bouée régionale de Lac-Mégantic, une troisième maison d'accueil pour femmes victimes de violence conjugale verra bientôt le jour en région.

Il s'agit d'une ressource mise sur pied à l'instigation du groupe La Passerelle, de Weedon, dont l'inauguration est prévue pour le mois d'août.

Confirmant hier l'information, la directrice de l'organisme qui existe depuis six ans, Sylvie Lupien-Carbonneau, a dit vouloir attendre la tenue de la conférence de presse à ce sujet pour fournir l'ensemble des informations.

Néanmoins, il a été possible de savoir que la maison, d'une capacité d'accueil de 10 femmes et enfants, offrira toute la sécurité et la confidentialité voulues pour les femmes victimes de violence. Le service couvrira le territoire de la MRC du haut St-François. Son implantation, qui fait suite à une étude des besoins, permettra aux femmes de disposer d'une ressource située plus près de leur localité, au lieu d'être référées vers Sherbrooke, Thetford-Mines, Victoriaville ou Lac-Mégantic.

CHEZ SEARS

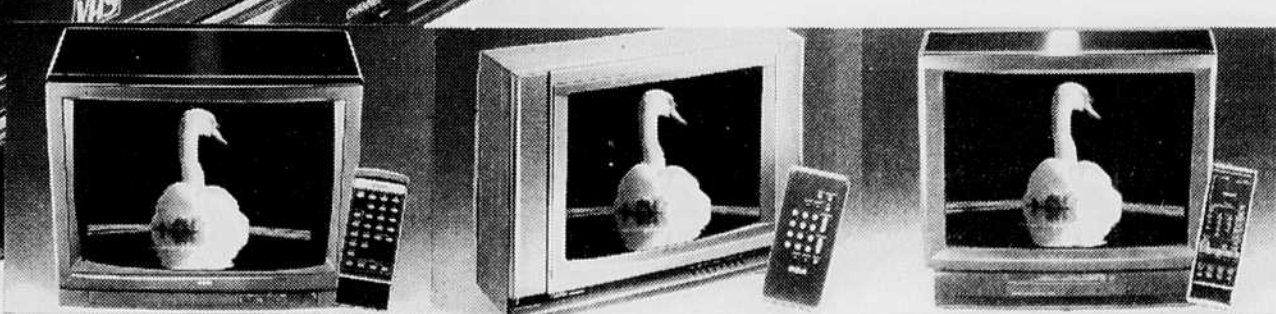


N'OUBLIEZ PAS, CHEZ SEARS, AUCUN ACOMPTE À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

Cette offre s'applique à tout article de 200\$ et plus des rayons ameublement, électroménagers, électronique, parures sur mesure pour fenêtres et revêtements de sol. Détails en magasin. L'offre 'Ni paiement' est en vigueur dans les magasins et bureaux de vente Sears et dans tous les catalogues courants Sears jusqu'au samedi 30 juin 1990.

RABAIS 150\$

Magnéscope VHS 4 têtes à affichage de la programmation à l'écran et index repéragé. No 30149. Sears ord. 599,99\$. Ch... 449,99\$
Rabais 25. Ruban vidéo VHS Scotch T-120. Jusqu'à 6 heures d'enregistrement. No 35160. Ord. 6,99\$. Ch... 4,99\$
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



Rabais 50\$. Télécouleur portatif 20" à télécommande 26 boutons. No 14629. Ord. 549,99\$. Ch... 499,99\$

Télécouleur stéréo 21" à télécommande 22 boutons. No 14910. Ch... 579,99\$

Rabais 200\$. Télécouleur stéréo 28" à 4 haut-parleurs pour effet spatial. No 14249. Sears ord. 1199\$. Ch... 999\$



Affaire! Meuble audio/vidéo. Portes de luxe. Fini chêne. No 45391. Ch... 169,99\$

CANON
Appareil photo Sureshot à 2 objectifs. No 11410. Ch... 229,99\$
Sureshot XL Zoom. Ch... 449,99\$

RABAIS 25% AGRANDISSEMENT 8 X 10"
Apportez-nous vos négatifs préférés et nous en ferons un agrandissement 8 x 10". Ord. 8,32\$. Ch... 5,99\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 30 JUIN 1990
sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Sherbrooke**, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

Première phase de construction au complexe commercial Jean Coutu

Pierre HÉBERT

Victoriaville

Ceux qui empruntent le boulevard Bois-Francs Sud à Victoriaville remarquent depuis quelques jours une activité intense sur l'ancien site des Fleuristes Beauchesne, où le groupe Jean Coutu a finalement entamé, après plusieurs mois d'attente, la construction d'un complexe commercial.

Les travaux en cours marquent la réalisation de la première phase du complexe, au coût de 4,5 millions \$. La construction a été confiée à la firme C.R. Gagnon d'Arthabaska. M. Normand Messier, du groupe Cadieux, affirme que le projet sera complété à la fin d'octobre prochain et les

locaux seront disponibles à la mi-novembre.

Bâtiment

La superficie totale du bâtiment sera de 45 000 pieds carrés. Évidemment, la pharmacie Jean Coutu occupera une partie importante de cet espace. Des bureaux professionnels, de petits commerces, et possiblement un commerce de grande surface, un «majeur», devraient se retrouver dans l'immeuble.

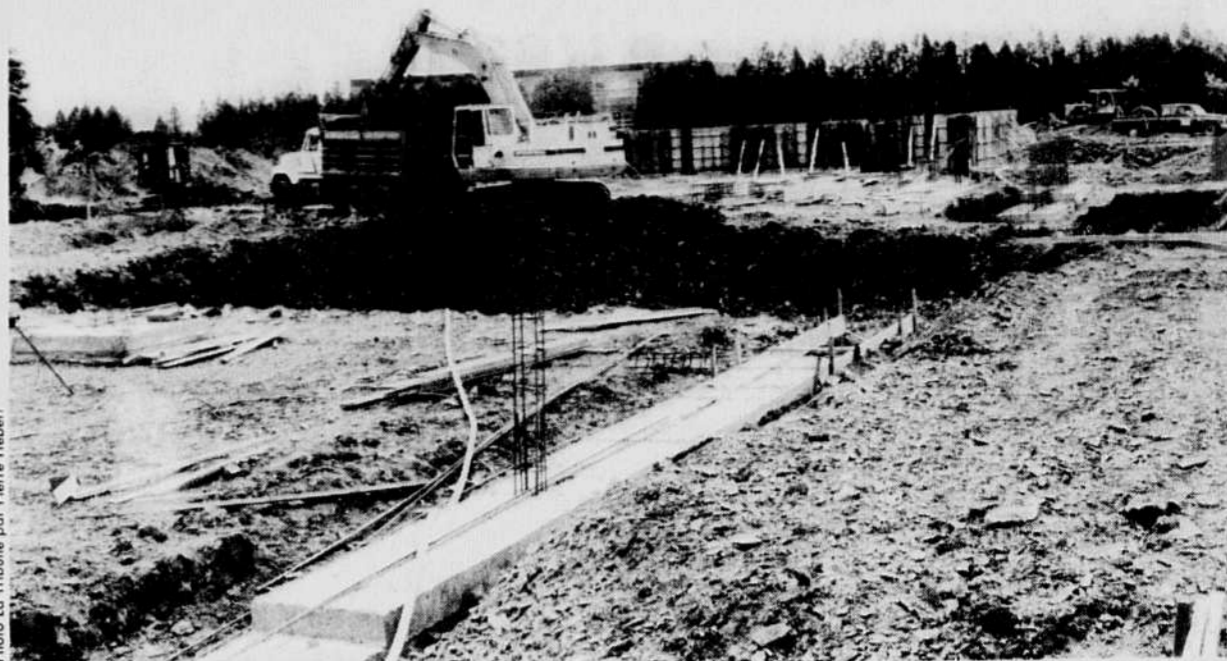
M. Messier refuse d'identifier la bannière du commerce. Il précise que les discussions ne sont pas complétées. Le «majeur» susceptible d'occuper 5000 pieds carrés ne serait pas dans le domaine de l'alimentation.

À ce chapitre, M. Messier soutient

que la chaîne d'alimentation IGA a suspendu momentanément son désir de s'implanter à l'intérieur du complexe commercial. «Le projet n'est pas abandonné pour autant. Peut-être sera-t-il réalisé pour la deuxième phase».

Le représentant du groupe Cadieux ajoute que des discussions sont en cours afin d'attirer une institution financière. Cette acquisition permettrait aux responsables du complexe d'offrir une plus grande variété de services.

L'échéancier marquant la réalisation de la seconde phase n'a pas été arrêté. Les responsables font preuve de prudence et attendent la réaction du milieu avant d'aller plus loin dans le développement.



La construction du complexe commercial du groupe Jean Coutu sera complétée à la fin d'octobre prochain.

Léger surplus budgétaire au Centre hospitalier de la région de l'Amiante

Pierre SEVIGNY

Thetford Mines

Pour la première fois depuis près d'une décennie, le Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA) a terminé son dernier exercice financier avec un léger surplus budgétaire.

En effet, l'établissement enregistre un excédent de l'ordre de 58 000 \$ en 1989-90 en vertu de revenus de 33,6 millions \$ et de dépenses d'un peu plus de 33,5 millions \$. Cette performance est d'autant plus digne de mention que le centre hospitalier régional avait essuyé un déficit d'environ 900 000 \$ en 1987-88 tout en améliorant sa situation en 1988-89 avec l'atteinte d'un certain équilibre par un léger déficit de 139 000 \$.

Le président du conseil d'administration du CHRA, Gaston Demers, attribue ce résultat à la bonne compréhension du ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Marc-Yvan Côté, à l'égard de l'établissement en acceptant d'octroyer près de 600 000 \$ en guise de compensation pour les frais liés à l'arrivée d'une dizaine de nouveaux médecins depuis trois ans. Il soutient également que ce coup de barre est le fruit de l'effort soutenu du personnel, des professionnels et de l'équipe administrative.

En plus d'une performance financière positive, le centre hospitalier régional affiche des statistiques démontrant la nécessité d'un tel établissement dans la région. Malgré les grèves qui ont perturbé le déroulement normal de l'institution au cours de la dernière année, les services de l'urgence et des cliniques externes ont enregistré une hausse de plus de 2000 visites pour se situer à 74 000. Au bloc opératoire, c'est plus de 200 patients additionnels qui ont subi des opérations ou obtenu des diagnostics pour un total de 5800. Quant aux heures rémunérées, elles sont passées de 1 534 899 à 1 549 698, soit une hausse de 14 799 heures.

À ces statistiques fort intéressantes, vient s'ajouter le fait que la durée moyenne d'hospitalisation au CHRA s'est grandement améliorée, passant de 9,95 à 9,8 jours.

Année de parachèvement

Tout en voulant maintenir l'élan et le dynamisme qui caractérisent le

DRUMMONDVILLE

Le directeur général de la ville de Drummondville, Marc-Yves Beaulieu, vient d'être nommé président de l'Association des directeurs de municipalités du Québec.

À la suggestion d'un contribuable, le conseil de ville de Drummondville fera faire une nouvelle vérification du nettoyage des rues, particulièrement dans les quartiers résidentiels où l'on retrouve, selon le contribuable, des endroits où de la pierraille, épandue l'hiver dernier, recouvre encore en partie la couche d'asphalte.

La Chambre de commerce de Drummond sera l'hôte, en septembre 1991, du congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec, regroupant 230 chambres de commerce locales et régionales, ainsi que plus de 7000 membres. Me Jean Lambert, président de la Chambre de commerce du Québec, vient d'en faire l'annonce officielle.

Au tour de St-Charles à interdire les arcades et les établissements érotiques sur son territoire. Après Drummondville et St-Nicéphore, la municipalité de la rive nord vient d'accepter de présenter deux projets de règlements à une prochaine séance du conseil à ce sujet.

Plusieurs études ont déjà été complétées sur les ruines de la Poudrière du boulevard Jean-de-Brébeuf. Une dernière étude, s'assure le conseiller Pierre-Yvan Aubé, visera à effectuer une analyse de béton de l'imposante cheminée, érigée en 1916, de façon à ce que le conseil puisse avoir tous les éléments pour statuer sur l'avenir de ce monument historique.

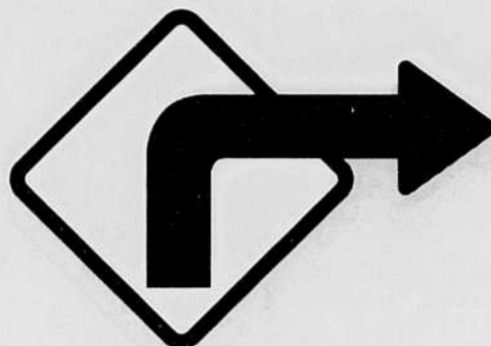
CHRA, le Dr Demers croit que l'année 1990-91 devrait en être une de parachèvement.

Selon lui, le dossier majeur consistera à finaliser le programme fonctionnel et technique unifié de l'urgence, des cliniques externes et du centre intégré des ressources alternatives pour le soumettre au MSSS en septembre ou octobre afin d'obtenir ensuite les autorisations gouvernementales en vue du démarrage du projet qui commandera des déboursés de l'ordre de 7 millions \$ et nécessitera un réajustement à la hausse des budgets de fonctionnement d'environ 5,5 millions \$.

En plus de ce projet d'envergure qui a reçu un accueil favorable de la part du ministre Côté lors de conférence du sommet socio-économique

de la région Chaudière-Appalaches, au mois de janvier dernier, les dirigeants du centre hospitalier régional travaillent à l'obtention des autorisations nécessaires pour élargir le service d'ophtalmologie afin d'augmenter le nombre de consultations et de favoriser sur place la chirurgie ophtalmique. Le directeur général de l'établissement, Jean-Claude Gagné, s'est dit confiant d'obtenir une réponse positive d'ici le mois de septembre prochain en raison du bien-fondé du dossier, notamment par le fait que la liste d'attente pour les examens comprend déjà plus de 1200 noms.

Enfin, les dirigeants hospitaliers entendent favoriser la poursuite du recrutement de professionnels et participer à la future régie régionale.



LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE

Centre de traitement de données informatiques pour fins d'impression

- Impression Linotronic
- Numérisation
- Transfert de disquettes
- Édition électronique
- Composition
- Service de traitement de texte

GAUVIN **PRE** impression

906, rue Galt est (819) 562-3803
Sherbrooke
Québec
J1G-1V5 Fax: (819) 562-9928
Modem: (819) 562-9928

9994

Les Grands prix Nissan.



Les spécialistes de l'automobile se sont prononcés et ont fait de Nissan un grand gagnant en lui permettant de remporter les prix les plus prestigieux. Voilà pourquoi, jusqu'au 29 juin, nous

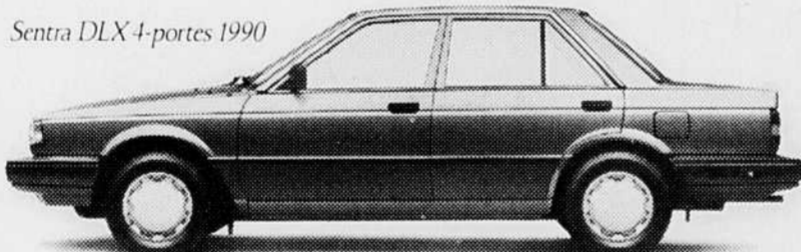
désirons vous faire profiter de ces grands prix... à bon prix!

Pour tous les détails sur cette offre gagnante, passez voir votre concessionnaire Nissan... et repartez gagnant!



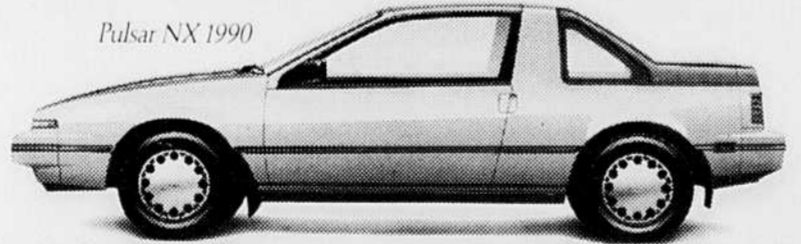
Dépêchez-vous, le 29 juin il n'y en aura plus!

Sentra DLX 4-portes 1990



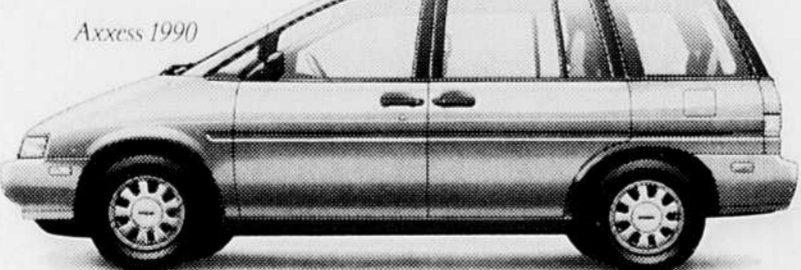
Gagnante du trophée de la CAA* 1990. Climatisation et stéréo gratuits - valeur de 1700 \$ plus financement génial!

Pulsar NX 1990



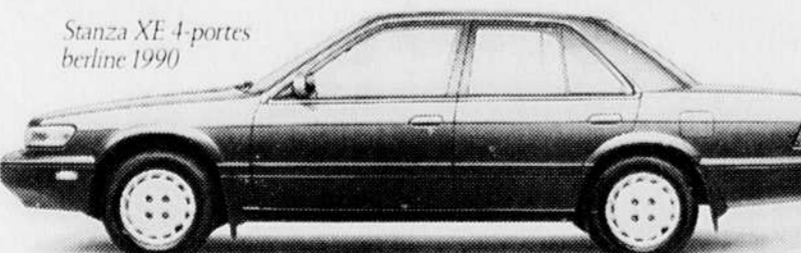
Élu meilleur nouveau coupé sport, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. 1000 \$ de rabais ou un financement génial!

Axxess 1990



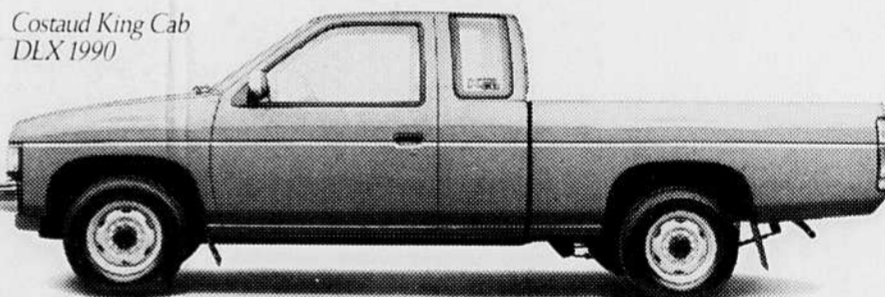
La familiale sport! Financement génial!

Stanza XE 4-portes berline 1990



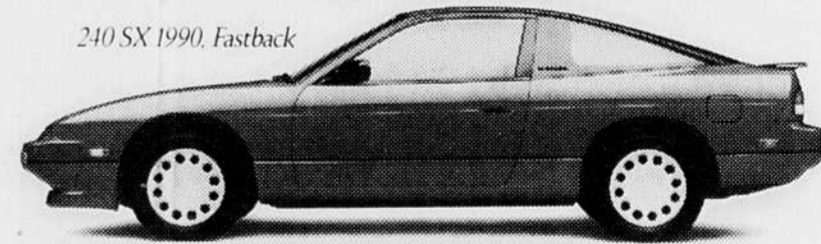
Prix de la «Meilleure réalisation technologique», selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. Financement génial!

Costaud King Cab DLX 1990



134 chevaux. Le moteur standard le plus puissant de sa catégorie! 1000 \$ de rabais ou financement génial!

240 SX 1990, Fastback



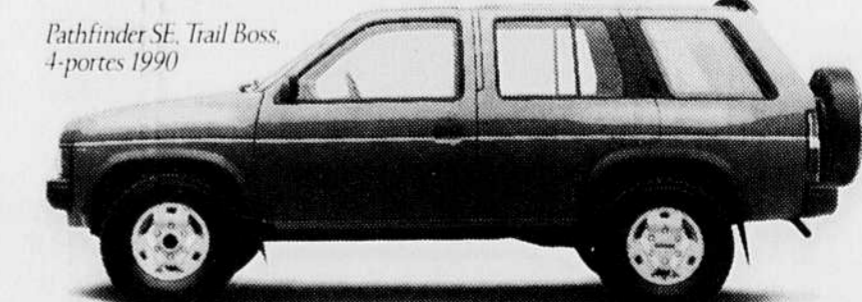
Meilleur nouveau coupé sport de l'année 1989, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. À partir de 18 890 \$!*

Micra DLX, 3-portes, 5 vitesses 1990



Le grand prix économique! Seulement 7 990 \$!*

Pathfinder SE, Trail Boss, 4-portes 1990



Meilleur 4x4 de l'année, selon le 4 Wheel & Off Road Magazine. On vous offre 100 \$ si, suite à un essai routier du Pathfinder, vous optez pour un Jeep Cherokee ou un Toyota 4-Runner!

*L'offre de financement est applicable sur les Sentra, Costaud, Pulsar, Stanza et Axxess sur approbation de crédit. L'offre de financement ou remboursement de 1000 \$ ne peut être jumelée. **240SX - P.D.S.F. pour le modèle Coupé, 2 portes 1990. Modèle illustré - Fastback - à partir de 19 390 \$ transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Micra - transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails sur ces offres. *CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Règlement en vue pour les 350 syndiqués de la mine B.C.

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

Les parties patronale et syndicale de la mine British Canadian, une division de la société en commandite LAB Chrysotile de Thetford Mines, sont très près d'un règlement en vue de la ratification d'une nouvelle convention collective de travail des quelque 350 membres du syndicat des travailleurs horaires de l'Amiante (CSN).

En effet, seulement deux points demeurent en litige et devront faire l'objet de discussions additionnelles

pour concrétiser le renouvellement du dernier contrat échu depuis le 15 mai. Le président du syndicat, Clément Bélanger, a affirmé que les deux clauses litigieuses sont importantes, surtout au regard des concessions consenties par les travailleurs pour favoriser un éventuel règlement. Il précise que l'importance de l'enjeu a clairement été compris par les syndiqués puisqu'au cours d'une assemblée générale, ils ont rejeté à 92 pour cent la dernière proposition patronale.

Un écart de 50 \$, au niveau de la prestation mensuelle de rattachement pour un régime de pré-retraite, constitue le premier point en litige. A compter de la troisième année du futur contrat, la compagnie offre 300 \$ alors que le syndicat réclame 350 \$ par mois.

Au chapitre salarial, l'employeur propose une augmentation de 3 pour cent pour la dernière année du nouveau contrat alors que les travailleurs en demandent 4 pour cent. Ils justifient ce rattrapage par le fait qu'ils ont accepté, avant l'application du boni de vie chère (BVC), un plancher de 2 pour cent pour les deux premières années de la convention et ce, dans le but de faciliter le projet de développement de la division B.C. Cependant, la clause d'indexation ne serait pas plafonnée durant toute la durée de la convention.

Le président Bélanger soutient que pour obtenir ces quelques gains, les syndiqués CSN ont dû consentir un important compromis, soit donner la permission à LAB d'exploiter la mine Edith avec les travailleurs de la division Lac d'Amiante du Québec, à la condition que l'unité B.C. soit en opération complète.

Mais, aux dires de M. Bélanger, l'intransigeance patronale au sujet de deux points en litige force les dirigeants syndicaux à réévaluer leur position au sujet dossier de la mine Edith. Le président du syndicat CSN des cols bleus de la mine B.C. s'explique mal l'attitude patronale surtout, selon lui, que les deux parties sont très près d'une entente. «Si l'employeur avait accepté nos deux dernières demandes, nous aurions recommandé à nos membres l'acceptation de la proposition, même si le contrat n'est pas mirobolant.»

Mais, c'est plutôt dans une proportion de 92 pour cent que les cols bleus de la mine B.C. ont rejeté la dernière proposition patronale et mandaté leur exécutif à demander la nomination d'un conciliateur au dossier. Aucune nouvelle rencontre n'est actuellement prévue. Aucun vote de grève dans le présent dossier n'a été pris par les syndiqués CSN de la mine B.C. qui cessera ses opérations le 22 juillet au 11 août pour les vacances estivales.

Redressement financier à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Pierre HÉBERT Arthabaska

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a renversé la vapeur en transformant un déficit de 270 262 \$ pour l'exercice financier de 1988-89 en un léger surplus de 41 037 \$ pour celui qui vient de se terminer.

Les états financiers, récemment adoptés, démontrent un redressement qui fait plaisir aux administrateurs du centre hospitalier.

Le directeur général de l'établissement, M. Yves Desroches, souligne que la diminution des frais de services administratifs et d'entretien joue un rôle important dans ce bilan positif. L'institution a réalisé à ce chapitre une économie de 184 998 \$ en regard de l'exercice précédent.

Le directeur général ajoute que la rationalisation de tous les services permet en bout de ligne d'en arriver à un résultat positif.

Les revenus de l'Hôtel-Dieu, de l'ordre de 36 106 175 \$, proviennent dans une proportion de 93,8 pour cent du ministère de la Santé et des Services sociaux. Une tranche de 3,4 pour cent découle des bénéficiaires, tandis que le reste émane de d'autres sources.

Le bilan de la dernière année démontre dans l'ensemble que les volumes d'activités ont augmenté de façon significative dans presque tous les secteurs au cours de la dernière année.

Nouveautés

L'administration a effectué différentes réalisations au cours de l'année 1989-90. Parmi les innovations, on retrouve l'implantation d'une unité de gériatrie active de cinq lits, et ce sans l'ajout de ressources financières de la part du ministère concerné. Le président du conseil d'administration, M. Jean Boisvert, est d'avis que cette mesure permettra de décongestionner en partie l'urgence.

D'autre part, il se réjouit du fait que l'hôpital ait réussi à assurer le fonctionnement du nouveau tomodynamomètre à même le budget initial de l'établissement.

Par ailleurs, si la mise en opération de ces deux nouvelles ressources fait jubiler les administrateurs, elle pourrait leur causer de sérieux maux de tête l'an prochain si le ministère ne prévoit pas de subsides additionnels. De fait, M. Boisvert souhaite que le gouvernement débloque un budget adéquat pour le maintien de ces services.

DU JAMAIS VU

VENTE 40 HEURES

Toujours plus près de vous!

RELAIS TOYOTA

2059, RUE KING OUEST
563-6622

TOYOTA 25 ANS 1965-1990
PEA

TOYOTA La promesse du mieux faire

Fête du Canada

Tous les supermarchés IGA seront fermés lundi le 2 juillet 1990.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 30 juin 1990

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Bienvenue CHEZ-NOUS



JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
IGA
540 mL

3/1,00

PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE
8 roul.

2,89

BIFTECK DE RONDE
Désossé, tranche complète
OU ROSBIF D'EXTÉRIEUR DE GROUPE
Boeuf catégorie Canada "A"

4,14 \$/kg **1,88 \$/lb**

CERISES BING
Produit de Washington
Catégorie no 1

3,28 \$/kg **1,49 \$/lb**

CONTRIBUEZ À L'ÉCONOMIE DE NOS MATIÈRES PREMIÈRES ET À UN ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE! RÉUTILISEZ VOS SACS D'ÉPICERIE

Remboursement de
5¢ pour vos sacs en papier et
3¢ pour vos sacs en plastique
rapportés et réutilisés immédiatement.

LIMONADE SURGELÉE PICNIC
355 mL

3 POUR 1,00

YOGOURTS
Brasses, Fermes, Fruits au fond DELISLE
175 g

4 POUR 1,99

TOMATES
Catégorie de choix RODINA
796 mL

69¢

BOISSONS GAZEUSES IGA
Bouteilles consignées 2 L

79¢

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA 520, boul. Smith S.	ST-NICEPHORE Supermarché Clément Inc. 4565, boul. St-Joseph Place Charpentier	ST-ELIE D'ORFORD Supermarché Clément 1065, Route 220
SHERBROOKE Supermarché IGA 1541, rue Dunant	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King est	ROCKY MOUNTAIN Marché 18, rue Principale
COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	PLESSISVILLE Co-op IGA 1971, rue Bilodeau	DISRAELI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champoux
BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville, Inc. 22, rue St-Joseph	COATICOOK Aux aubaines Coaticook 265, rue Child	EAST ANGUS Super Marché Angus 150, rue East Angus
SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Galt ouest	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	VALCOURT Le Beau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph
MAGOG	MARCHÉ COUTURE ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke	MAINTENANT OUVERT

* IGA

*marque de certification d'IGA Canada Itée

affilié à
Hudon et Deaudelin Itée

Le rejet de Meech et l'élection de Jean Chrétien à la tête du PLC...

Jean Chrétien saura s'ajuster aux attentes des Québécois

... estiment plusieurs militants libéraux de l'Estrie

François GOUGEON Sherbrooke

«Je suis convaincu que Jean Chrétien saura s'ajuster aux attentes des Québécois et fera en sorte que le Québec puisse réintégrer la constitution. C'est bien mal le connaître que de penser qu'il est fermé. C'est un homme de compromis. Ce sera un grand premier ministre!»

Fraîchement de retour du congrès de Calgary qui a vu son candidat l'emporter par une majorité de 57 pour cent des délégués, Jean-Yves Poisson, président de l'Association libérale fédérale de Richmond-Wolfe, lui voue une confiance inébranlable. En particulier pour ce qui est de régler une fois pour toute le débat constitutionnel.

«Il saura trouver la façon de rallier tout le monde, juge-t-il. Il n'agira pas comme Brian Mulroney, qui a tenté de faire passer ça (accord constitutionnel) à la sauvette et à la dernière minute.»

Tout comme M. Poisson, et même s'ils ne s'expriment pas avec la même ferveur, d'autres militants libéraux fédéraux joints hier affichent leur optimisme avec l'arrivée de Jean Chrétien.

Dennis Wood, l'homme d'affaires et ex-candidat dans Sherbrooke, est de ceux-là. «J'ai bien confiance qu'avec Jean Chrétien, une bonne partie de nos problèmes constitutionnels vont se régler. Il va savoir démontrer une grande sagesse. Bien sûr, il reste beaucoup de travail à faire et il ne faut pas penser que ça va se faire du jour au lendemain», juge M. Wood,



Jean-Yves Poisson, président de l'Association libérale fédérale dans Richmond-Wolfe

un supporter de Jean Chrétien, qui estime ce dernier «beaucoup moins centralisateur que Paul Martin». Parce que, assure-t-il, même si Jean Chrétien a été un ministre fort sous Pierre Elliott Trudeau, «il n'est pas l'ombre de l'ancien premier ministre».

Pour sa part, Gaétan Dumas, président de l'Association libérale fédérale de Sherbrooke, qui misait sur Paul Martin, se rallie derrière Jean Chrétien et lui accorde sa confiance. «Ce n'est pas une mission impossible. J'ai bon espoir que Jean Chrétien saura débloquent l'impasse constitutionnel. Mais avec lui ou un autre, l'opération ne sera pas facile à réaliser», lance-t-il.



Dennis Wood, ex-candidat libéral dans le comté de Sherbrooke aux élections de novembre 88.

Jean-Guy Jam, son homologue dans Frontenac, également un pro-Martin, se fait moins chaud. A-t-il confiance au successeur de John Turner pour ce qui est de déboucher sur une conclusion heureuse au sujet du dossier constitutionnel? «J'espère, bien qu'au départ il faut reconnaître qu'en se fiant à son passé, il ne cadre pas très bien avec la vision de la majorité des Québécois. En tout cas, on va l'analyser à son action», fait-il valoir.

Du côté de Mégantic-Compton, le vice-président de l'association libérale Jean-Guy Landry, qui est aussi conseiller dans la municipalité d'Ascot, s'est montré heureux que son candidat favori l'ait emporté et croit à des chances meilleures sous Jean Chrétien. «C'est un homme respecté au Canada anglais. Je suis confiant qu'il a changé. J'espère juste qu'il ne se laissera pas mener par la vieille garde de Pierre-Elliott Trudeau... Mais chose certaine: avec ce qui s'est passé concernant l'accord du lac Meech, le Canada ne sera plus jamais le même», devait-il confier.

Des pro-Martin continueront à faire valoir leurs idées

Gérald PRINCE Drummondville

«Quand notre poulain n'est pas élu, c'est facile de tout laisser tomber. Je préfère continuer à combattre pour faire valoir mes idées.»

Pour Me Jean-Claude Lagacé, organisateur régional de la campagne de Paul Martin à la direction du Parti libéral du Canada, c'est évident que la déception a parcouru et parcourt encore les esprits de ceux qui ont appuyé Paul Martin au congrès de Calgary.

Pour lui, qui croit encore au programme de Paul Martin, le groupe Chrétien devra nécessairement tenir compte des idées des militants et délégués pro-Martin, qui représentent 25 pour cent de la force totale du parti.

M. Lagacé se refuse à tout geste émotif, comme celui de quitter le parti, claquer les portes. Cela, fait-il valoir, ne correspond pas à sa vision de l'avenir du PLC. Après une rencontre en fin de semaine avec Paul Martin, il en revient rasséné et préfère prendre un certain recul. «M. Martin m'a demandé de faire confiance à M. Chrétien, comme il le fait, lui», commente M. Lagacé. Une fois la première déception passée, M. Lagacé envisage de faire valoir les idées économiques de M. Martin dans l'ensemble du parti et sa vision d'une association forte du Québec avec le Canada.

Quant aux délégués de Drummond, qui favorisaient également le



Me Jean-Claude Lagacé, organisateur de la campagne de Paul Martin à la direction du PLC

candidat Paul Martin, M. Lagacé laisse savoir que, à sa connaissance, ils prennent la même position que lui.

Rejoint par LA TRIBUNE hier, M. Serge Ménard de Drummondville, vice-président pour le Québec de la campagne de la candidate Sheila Copps, s'est refusé à toute forme de commentaire, ni à quelque réaction que ce soit sur le choix de M. Chrétien comme chef du Parti libéral du Canada.

St-Roch suggère une commission parlementaire itinérante

... pour étudier l'avenir constitutionnel du Québec

Gérald PRINCE Drummondville

Une commission parlementaire itinérante serait la solution que préconise le député Jean-Guy St-Roch de Drummond, pour étudier l'avenir constitutionnel du Québec.

Rencontrant la presse locale hier matin, M. St-Roch estime que, par cette commission, le parti gouvernemental, l'opposition et tous les intérêts pourraient faire valoir leur point de vue et, par la même façon, influencer le destin du Québec.

«Je prévois un échéancier d'un an, mentionne M. St-Roch. Après les vacances de cet été, le Parti libéral construit son nouveau programme d'avenir du Québec et soumet cette plate-forme, au printemps 1991, à la population dans un cadre institutionnel bien structuré.»

À la suite de cette consultation, le gouvernement, croit-il, sera en bonne posture pour faire valoir les tendances de la population. À son avis, il s'agit d'un délai court et raisonnable pour statuer sur l'avenir d'une nation.

Il croit que ce projet de société s'établira dans l'honneur et l'enthousiasme, comme cela lui paraît évident à la suite des fêtes de la St-Jean-Bap-

tiste. Pour lui, le Québec a atteint sa maturité collective et est fin prêt pour



Le député Jean-Guy St-Roch

établir ses objectifs et entreprendre la voie pour les atteindre.

Une histoire d'amour

GARANTIE!



HONDA ACCORD LX

À partir de:

15 995\$*

OFFRE D'UN TEMPS LIMITÉ

Venez en faire l'essai!



*Modèle CB754 plus transport, et préparation



274, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE

843-2090

Liquidation de stores

La Maison Bouclair se réserve le droit de limiter les quantités.

Portes françaises		Portes-patio (aluminium 1 po)	
12 X 74	2.99	60 X 84	19.99
14 X 74	2.99	66 X 84	19.99
16 X 74	2.99	72 X 84	19.99
		78 X 84	19.99
Aluminium 1 po		P.V.C. 1po	
20 X 45	6.49	20 X 45	3.99
22 X 45	6.99	22 X 45	4.99
24 X 45	7.99	24 X 45	5.32
30 X 45	9.99	31 X 45	8.66
36 X 45	11.99	36 X 45	9.99
40 X 45	13.49	48 X 45	13.32
48 X 45	16.99	60 X 45	16.66
60 X 45	20.49		
20 X 64	9.49	22 X 64	9.32
24 X 64	11.49	24 X 64	9.99
30 X 64	14.49	27 X 64	10.66
32 X 64	15.99	31 X 64	12.66
36 X 64	17.49	36 X 64	14.66
42 X 64	20.49	48 X 64	19.32
48 X 64	23.49	60 X 64	23.99

* Choix de couleurs

* Les grandeurs peuvent varier d'un magasin à l'autre

* Jusqu'à épuisement de la marchandise



PLUS DE
3500
HORIZONTALS

SPÉCIAL
2.99 À 26.99
VALEUR JUSQU'À 96.99

Toutes les DRAPERIES

VOILAGES, DOUILLETES, COUVRE-LITS

Grand choix d'élégantes dentelles classiques, voilages diaphanes ou à motifs; en plus gamme de tissus décoratifs assortis à une collection complète de douillettes et couvre-lits

Plein-Jour, Caya, Val Abel, Park Avenue

20% à 30%

BOUCLAIR DÉCORATION
stores, couvertures, draperies, tissus décoratifs
ESTIMATION ET SERVICE À DOMICILE **GRATUIT**

Bien d'autres spéciaux en magasin! Jusqu'au 30 juin

Bouclair

430 Belvédère sud, Sherbrooke, tél.: 822-1046
3300 Portland, Sherbrooke, tél.: 569-5989

TOUTES LES DOUILLETES (sur commande)

Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz uni ou imprimé mode et à motifs pour enfant.

prix courant jusqu'à 214.99
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE 51.99

20 à 50%

L'important c'est que vous soyez satisfaits

National

Wilson pourrait présenter un nouveau budget en septembre

□ Si les taux d'intérêt élevés persistent

Ottawa (PC)

Le ministre des Finances Michael Wilson a dit hier que, si les taux d'intérêt élevés persistaient et continuaient de mettre en péril ses prédictions concernant le déficit, il était prêt à aller aussi loin que la présentation d'un nouveau budget.

«Nous surveillons de très près l'évolution de la situation et s'il devient pertinent d'apporter certaines corrections à mi-chemin, nous sommes prêts à intervenir», a déclaré M. Wilson aux Communies.

Plus tard, en présence des journalistes, il a précisé qu'une correction budgétaire à mi-chemin pouvait signifier différentes mesures, dont un nouveau budget dès septembre, mais il a souligné que ce serait une réaction «extrême».

M. Wilson a précisé que son gouvernement était fier des efforts qu'il fait pour atteindre les buts qu'il a fi-

xés afin de réduire le déficit fédéral. Le déficit national anticipé devrait atteindre 28,5 milliards \$ en 1990-91.

Cette projection est basée sur la prévision d'un taux d'intérêt moyen à court terme de 11,1 pour cent durant 1990, prévision incluse dans le budget du 20 février dernier et actuellement jugée illusoire par la plupart des économistes.

«Nous administrons dans ce gouvernement, nous ne nous fixons pas seulement une ligne de conduite au début de l'année, pour ensuite nous appuyer les pieds sur le bureau et regarder les événements se dérouler», a déclaré M. Wilson aux journalistes.

Une certaine incertitude

C'est la critique financier libéral Doug Young qui a insisté pour faire avouer à M. Wilson que ses prévisions d'un taux d'intérêt moyen de 11,1 étaient irréalistes. Il a suggéré qu'il serait peut-être le temps de dé-

poser un budget révisé, sinon un nouveau budget.

Parlant des taux d'intérêt, M. Wilson a dit qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que la Banque du Canada modifie sa politique de lutte totale contre l'inflation.

Le ministre a indiqué que la réaction calme des investisseurs étrangers à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech lui avait rendu la vie plus agréable.

Et il reste toujours une certaine incertitude sur l'avenir du Canada, a-t-il rappelé.

De toute façon, ce qui le préoccupe le plus, a-t-il répété, ce sont les pressions inflationnistes, comme les ententes collectives prévoyant des hausses importantes de salaires.

«La principale cause du niveau élevé des taux d'intérêt actuellement, c'est l'intensité des pressions inflationnistes au sein de l'économie», a dit M. Wilson.

Exportations d'électricité: il n'y aura plus d'audiences publiques obligatoires

Ottawa (PC)

L'Office national de l'énergie n'exigera plus que les exportations d'électricité fassent l'objet d'audiences publiques, une décision qui est susceptible de faire plaisir à Hydro-Québec et de déplaire aux autochtones québécois.

Jusqu'à maintenant, la politique de l'ONE prévoyait la tenue automatique d'audiences publiques sur tout contrat majeur d'exportation

d'électricité, ou de construction d'une ligne de transport d'énergie. De telles audiences ont toujours attiré des auditeurs importants au Québec, fournissant une tribune aux adversaires des ambitieux projets d'exportation d'électricité d'Hydro-Québec. Les Cris, notamment, s'opposent aux méga-projets de développement des ressources hydro-électriques de la baie James.

Désormais, le processus normal ne comportera pas d'audiences préalables. L'ONE pourra toujours re-

commander la tenue d'audiences, mais c'est au cabinet fédéral que reviendra le dernier mot à ce sujet, a indiqué l'ONE dans un communiqué émis mardi.

En préparant ses recommandations, l'Office devra tenir compte de l'impact de l'exportation sur les autres provinces et sur l'environnement.

La nouvelle politique est le fruit d'amendements à la Loi de l'Office national de l'énergie, entrés en vigueur le 1er juin.

UN MAGICIEN ENCORE PLUS

ÉTONNANT!

Ventilateur réversible, 52 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus).

99\$

2 projecteurs halogènes sur rail. Blanc ou noir.

85\$

Ventilateur réversible, 42 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus).

79\$

Lampe halogène suspendue, tiges rigides. Blanc ou noir.

169\$

Ventilateur réversible, 42 po, 5 pales. Blanc (Luminaires inclus).

89\$

Ampoules en sus sur tous les produits.

MULTI LUMINAIRE

LE MAGICIEN DE LA LUMIÈRE

ARTHABASKA

BROSSARD

DRUMMONDVILLE

GATINEAU

GRANBY

LAVAL

LÉVIS

LONGUEUIL

NEUFCHÂTEL

POINTE-CLAIRE

QUÉBEC

REPENTIGNY

RIMOUSKI

SAINTE-JEAN

SAINTE-LÉONARD

SHERBROOKE: 2745, rue King Ouest, 822-2020

GRANDE FÊTE DU 20^e ANNIVERSAIRE

TOUJOURS LA MEME DIRECTION



Luc Thivierge



Richard Dion



Serge Malo



Liliane Dion



Gilles Dion



20 ANS ANNIVERSAIRE 1970 1990



Neil McTavish



Martin Roy
gérant de service



Yves Gaudreau
gérant des pièces



20 ANS ANNIVERSAIRE 1970 1990

20 ANS DE SERVICE APRES VENTE UNE SUPER FORCE

20 ANS DE BONS PRIX VOYEZ-NOUS AVANT D'ACHETER

20 ANS DE CHOIX MODELES COULEURS INVENTAIRE COMPLET

20 ANS TOUJOURS L'EQUIPE QUI VEUT BIEN VOUS SERVIR A TOUT PRIX.

843-6571

2200, rue Sherbrooke
Magog, Qué. J1X 4Z6


843-6571

POUR UN TEMPS LIMITÉ, FINANCEMENT DISPONIBLE
10.9% 48 MOIS, OU RABAIS ADDITIONNEL SUR LA PLUPART DE NOS MODELES


MAGOG

DION CHEV OLDS

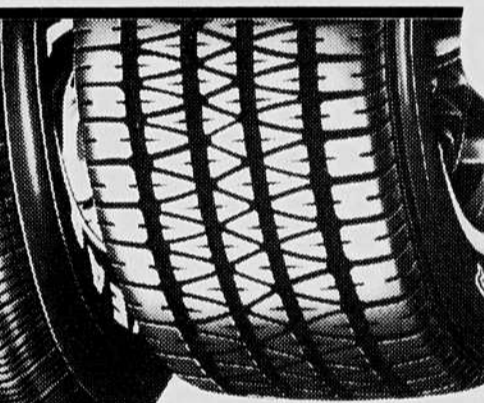
843-6571



INVICTA GL



EAGLE ST



EAGLE GT-4

4 au prix de 3.

Le solde prend fin le 21 juillet.

Quand vous achetez trois pneus, vous recevez le quatrième sans supplément.
Téléphonez-nous pour le prix des dimensions non représentées.

4 au prix de 3			4 au prix de 3			4 au prix de 3		
OU 25% DE RABAIS PAR PNEU			OU 25% DE RABAIS PAR PNEU			OU 25% DE RABAIS PAR PNEU		
NOTRE PLUS NOUVEAU RADIAL			RADIAL HAUTE PERFORMANCE			RADIAL TOUTES SAISONS		
TOUTES SAISONS DE PREMIUM CHOIX			LE MOINS CHER			HAUTE PERFORMANCE DE		
INVICTA GL			EAGLE ST			PREMIER CHOIX		
FLANC BLANC			LETTRES BLANCHES EN RELIEF			EAGLE GT + 4		
Pneu de			Pneu de			LETTRES BLANCHES DESSINÉES		
Dimension	solde 4 pneus	Economies	Dimension	solde 4 pneus	Economies	Dimension	solde 4 pneus	Economies
P155/80R13	278.97 \$	92.99 \$	P175/70R13	311.97 \$	103.99 \$	P175/70R13	404.97 \$	134.99 \$
P165/80R13	329.97	109.99	P185/70R13	326.97	108.99	P185/70R13	449.97	149.99
P175/80R13	353.97	117.99	P195/70R14	371.97	123.99	P185/70R14	485.97	161.99
P185/75R14	374.97	124.99	P205/70R14	389.97	129.99	P195/70R14	497.97	165.99
P195/75R14	386.97	128.99	P215/60R14	392.97	130.99	P205/70R14	533.97	177.99
P205/75R14	413.97	137.99	P235/60R14	422.97	140.99	P215/60R14	521.97	173.99
P205/75R15	440.97	146.99	P225/70R15	437.97	145.99	P235/60R14	554.97	184.99
P215/75R15	458.97	152.99	P235/70R15	449.97	149.99	P215/65R15	554.97	184.99
P225/75R15	476.97	158.99	P215/65R15	413.97	137.99	P205/60R15	530.97	176.99
P235/75R15	503.97	167.99	P245/60R15	473.97	157.99	P245/60R15	653.97	217.99
P185/70R14	425.97	141.99	P255/60R15	494.97	164.99			
P205/70R14	449.97	149.99	P275/60R15	545.97	181.99			

GOOD YEAR

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTERÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*



COMPTEZ SUR NOUS

*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00 \$. Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez-vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

PLUS MAGASINEZ ET COMPAREZ RADIAL TOUTES SAISONS A BAS PRIX COURANT \$45

Dimension	Prix de	Bas prix courant
P155/80R13	44.99 \$	44.99 \$
P185/75R14	58.99	58.99
P195/75R14	68.99	68.99
P205/75R14	68.99	68.99
P205/75R15	68.99	68.99
P215/75R15	72.99	72.99
P225/75R15	81.99	81.99

CENTRE O PNEUS Pneus des Cantons de l'Est inc.

570 Wellington sud
Sherbrooke, Québec

De 8h00 à 17h00
en semaine
Samedi: de 8h00 à 12h00

(819) 567-5283

Condos réservés aux adultes déclarés illégaux en Ontario

Toronto (PC)

Les copropriétés (condominiums) ou les appartements en location réservés aux adultes ont été déclarés illégaux en Ontario, en vertu du Code des droits de la personne.

Dans une décision rendue lundi, une commission d'enquête de trois membres a statué que les propriétaires d'édifices en copropriétés et d'édifices à appartements ne peuvent refuser des résidents parce que ceux-ci ont des enfants.

La commission, qui a été nommée par le gouvernement ontarien, a ordonné à York Condominium Corporation de Toronto de verser un total de 31 500 \$ en dommages à quatre femmes et leurs enfants qui avaient dû céder leur "condo" respectif à cause du règlement de la société qui réservait les logements aux adultes seulement.

Cela fait des années que la pratique des édifices à appartements "pour adultes seulement" est contestée devant les tribunaux. En 1986, le gouvernement ontarien a amendé le Code des droits de la personne en vue d'éliminer les copropriétés et les appartements réservés aux adultes, en interdisant la discrimination pour raison de statut familial.

Mais certaines sociétés propriétaires d'édifices en copropriétés avaient réussi à contourner cette disposition en invoquant en cour qu'elles ne faisaient qu'imposer des limites d'âge et non de statut familial. Plusieurs juges de cour de district avaient donné raison aux sociétés, en faisant ressortir que la discrimination pour motif d'âge n'est pas illégale en vertu du Code des droits de la personne, quand l'âge est de moins de 16 ans.

La société York Condominium a le droit d'interjeter appel de la décision.

Québec réclame 225 000 \$ pour la manif des camionneurs

Québec (PC)

La Ville de Québec va demander au gouvernement de lui rembourser les quelque 225 000 \$ que lui a coûtés la manifestation de 17 jours des camionneurs de l'Association nationale des camionneurs en vrac Inc. (ANCAI).

«Ce n'est pas aux citoyens de la ville de Québec à payer cela. Ce n'est pas leur faute si le ministre des Transports Sam Elkas a pris 17 jours pour régler leur conflit», a déclaré hier le maire Jean-Paul L'Allier.

Celui-ci a rendu public en conférence de presse le détail des dépenses encourues par la Ville lors du séjour dans ses murs de quelque 2500 camions lourds de l'ANCAI.

La facture sera envoyée au ministre des Transports aussitôt que les techniciens auront évalué combien il en coûtera pour nettoyer la rue Grande-Allée des taches d'huile et de carburant laissées par les camions stationnés.

Le temps supplémentaire et les frais de repas de la police et du service de protection contre l'incendie se sont élevés à 219 825 \$. L'obtention d'une injonction par le service du contentieux a coûté 4236 \$, pour un grand total de 224 062 \$. La facture ne tient pas compte des dépenses d'utilisation des véhicules et de l'équipement que la Ville n'a pas l'intention de comptabiliser.

On ne prévoit pas cependant que la facture pour le nettoyage de la chaussée dépasse les 3000 \$, de sorte qu'elle s'élèvera, au total, à un peu moins de 230 000 \$.

M. L'Allier a admis que la Ville de Québec, à titre de capitale, reçoit du gouvernement du Québec une subvention annuelle et indexée de 5,45 millions \$. Mais il a rappelé que la décision du gouvernement, en 1988, de verser cette subvention, avait coin-

cidé avec une réduction de 4,3 millions \$ des paiements tenant lieu de taxes versés à la Ville.

Le maire de Québec a aussi souligné l'importance du précédent juridique créé par l'obtention de la Cour supérieure limitant à 250 le nombre de camions stationnés autour de l'Assemblée nationale.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

EXTENDICARE

411, 11e Ave, B.P. 280

Cochrane, Ont., P.O. 1C0

Centre pour personnes âgées d'une capacité de 62 lits recherche

**INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES
AUTORISÉS (ES) BILINGUES**
pour postes à temps plein.

Possibilité d'avancement au sein de la compagnie.

Pour informations, s'adresser à:

Lise Rivard

(705) 272-4144 (à frais virés)

62264

Educatrice (teur)

Poste:

Liste de rappel

Établissement:

Centre d'accueil de réadaptation assistance-maternité

Formation:

Techniques d'éducation spécialisée et/ou psycho-éducation.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 4 juillet 1990 à:

Villa Marie-Claire

471, rue Québec

Sherbrooke, Qué.

J1H 3L9

16662

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE COMPTES-CLIENTS

Une entreprise en pleine expansion recherche les services d'un(e) technicien(ne) comptable.

Tâches: - responsable des comptes-clients

- collection et mise à jour des comptes-clients.

Exigences: - DEC en techniques administratives (finances)

- 3 ans d'expérience dans le domaine

- connaissance de l'informatique sur micro-ordinateur

- bilingue.

Atouts: - Lotus 1-2-3

- Connaissance d'un système comptable sur micro-ordinateur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASIER 85

La Tribune Inc., 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qc, J1K 2X8

16663

GÉRANT ASSURANCE QUALITÉ

Usine située à Magog.

POSTE: **Gérant Assurance Qualité**

QUALIFICATIONS:

- Bilingue
- DEC ou diplôme universitaire
- Familier avec les demandes de l'industrie de l'automobile le SPC, FMEA, etc...

FONCTIONS:

- Mettre en place un système d'assurance qualité
- Entraînement du personnel
- En charge de soumettre des échantillons selon GP3
- Assister le département dans l'augmentation de la productivité.

SALAIRE: Selon expérience.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 11 juillet 1990 à:



THONA INC.

Service du Personnel

1635, boul. Industriel

Magog, (Québec) J1X 5B3

16496

REPRÉSENTANT DES VENTES

Un important distributeur de produits alimentaires de la région est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes.

Ce poste offre un salaire de base et un système de commission attrayants ainsi que d'autres avantages sociaux.

Exigences:

Expérience de vente pertinente, dynamisme et ambition.

Faire parvenir votre curriculum vitae, qui sera traité en toute confidentialité, à:

CASIER 83, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

16687

GÉRANTE

Notre client est à la recherche d'un gérant de magasin de peinture.

Nous acceptons seulement les candidats(les) qui répondent aux exigences suivantes:

- 5 ans d'expérience reliée à la tâche
- Dynamisme, leadership et entretient
- Capacité de maintenir une bonne discipline de travail et un contrôle adéquat des inventaires.

Pour poser votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 30 juillet 1990, à l'adresse ci-dessous:

Les Services Financiers de l'Estrie

1332, rue Denault, bureau 1

Sherbrooke, (Québec)

J1H 2P7

A/S: Denys Bouchard

16629



A.B.I.

EN EXPLOITATION DEPUIS 1986 ALUMINERIE
DE BÉCANCOUR COMPTE 800 EMPLOYÉS.

UN AGRANDISSEMENT DE 50 % EST PRÉSENTÉ
EN COURS.

ANALYSTE - MAGASIN

(temporaire)

Description de tâches :

Le titulaire est responsable de:

- La codification de tous les articles en magasin
- La standardisation des articles en magasin
- L'élaboration de tests de qualité
- L'intégrité des données descriptives des articles reçus en magasin
- L'étude des paramètres et politiques de réapprovisionnement

Profil recherché :

- Vous aimez les défis et le travail d'équipe
- Vous êtes intéressé aux techniques de pointe

Vous possédez :

- Un diplôme de premier cycle en génie
- 2 ans d'expérience pertinente
- Du dynamisme et le désir de réussir
- Du leadership

ALUMINERIE DE
BÉCANCOUR INC.:
VENEZ GRANDIR
AVEC NOUS!
(250 nouveaux emplois)

A.B.I. offre une rémunération et des avantages sociaux intéressants.
Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours 90-737 avant le 11 juillet 1990 à: M. François Girard, Centre d'emploi du Canada, 4160 boulevard Bécancour, Gentilly, Qc, G0X 1G0.



LE DOMAINE DE
LA SAPINIÈRE INC.

Centre d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées d'une capacité de 55 lits

ÉDUCATEUR/ÉDUCATRICE CLASSE 01

requis(es) trois (3) jours/semaine

Possibilité de quatre (4) jours/sem.

Temps partiel régulier (permanent)

Cette personne doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle d'une école reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

EXPÉRIENCE:

Deux (2) ans dans un Centre d'Accueil pour personnes âgées, serait un atout important.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Roger Couture,

Directeur général

120, rue Rousseau, C.P. 550

EAST ANGUS, Qc, J0B 1R0

Tél.: (819) 832-2487

16473

1000000\$

APPROX.

SAMEDI

S.E.L.E.C.T.



C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!



Les pompiers proposent de régionaliser les services d'incendies

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Contre l'éparpillement des ressources et la mauvaise distribution du risque, le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ) propose de régionaliser les quelque 1100 services et brigades existants.

Dans les régions rurales surtout, on trouve trop de disparités d'une municipalité à l'autre quant à la protection offerte, a souligné Gilles Raymond président du SPQ, hier en conférence de presse.

Affilié à la FTQ, le syndicat compte près de 1600 pompiers, des professionnels dans 32 municipalités et des temps partiel dans 22 autres. Ceux de grandes villes comme Montréal et Québec forment des syndicats indépendants.

En octobre, le SPQ va déposer auprès des ministères concernés un mémoire décrivant la situation et demandant la tenue d'une commission parlementaire.

Sans qu'il en coûte plus cher au contribuable mais en «réaménageant l'enveloppe actuelle», explique M. Raymond, on pourrait ramener le nombre de services des incendies à 150 seulement, mais «fortement structurés».

Des structures précises ainsi qu'une formation uniformisée des pom-

piers d'une municipalité à l'autre, auraient certes permis d'être plus efficaces lors des incendies de Saint-Basile (août 1988) et Saint-Amable (16 au 19 mai 1990).

«Pendant 10 heures à Saint-Amable, ce fut le tour de Babel en attendant que les responsables puissent agir avec l'accord du ministère de l'Environnement», a indiqué M. Raymond. Mais encore ce ministère doit-il connaître au départ les plans d'urgence de toutes les municipalités.

Pour le syndicat, il est temps que «le gouvernement étudie le problème dans son ensemble et regarde au-delà de la sacro-sainte autonomie municipale».

Au-delà des frontières

A cause de ce principe d'autonomie, «les ressources dépendent trop souvent des frontières municipales au lieu d'être réparties en fonction des risques touchant tel ou tel secteur populaire».

Le syndicat dit avoir compté «2500 pièces d'équipement mal employées, compte tenu de la population aux alentours. Des appareils inutilisés qui ne servent qu'à flatter bêtement l'ego du maire en place, dit M. Raymond. Nous avons même des cas d'échelle aérienne dans des municipalités où il n'y a rien de bâti plus haut que trois étages.»

1500 \$ annuellement par famille pour purifier l'environnement

Ottawa (PC)

Il en coûterait 1500 \$ par famille moyenne, par année, d'ici l'an 2000, pour rendre l'environnement sain au Canada, indique une étude de la maison Informetrica.

Le coût total de l'opération atteindrait quelque 84 milliards \$ au cours des années 90, selon cette étude, l'une des premières tentatives d'évaluer le coût global des réformes proposées par les divers groupes écologistes, si elles étaient appliquées.

L'exercice, réalisé par M. Carl Sonnen, vice-président de la firme de recherche économique d'Ottawa, est basé sur l'hypothèse que les gouvernements imposeront des limites sévères à la pollution de l'eau et de l'air, incluant des mesures destinées à réduire les émissions de gaz carbonique de 20 pour cent d'ici l'an 2005.

Plus de la moitié de la somme to-

tale servirait d'ailleurs à combattre les émissions de gaz carbonique, considéré comme une cause importante du réchauffement global de l'atmosphère terrestre.

L'auteur de l'étude prédit que les individus paieront la note du programme de dépollution, sous forme de taxes et de prix plus élevés, et de pertes d'emplois dans certains secteurs industriels comme les gouvernements municipaux, les transports, les produits chimiques, le pétrole, le charbon et les pâtes et papier.

Un environnement plus sain se traduirait par des avantages réels, a-t-il souligné, mais en termes économiques, ces avantages seraient probablement loin d'égaliser les coûts, au nombre desquels il faut ajouter l'aide que les gouvernements voudront apporter aux industries pour les aider à s'ajuster, et qui se traduira par des taxes plus élevées.

Les amendes aux commerçants malhonnêtes ont presque doublé

Québec (PC)

Les amendes imposées à des commerçants pour des infractions à la Loi sur la protection du consommateur ont presque doublé l'an dernier au Québec, comparativement à l'année précédente, révèle le dernier rapport annuel de l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Les amendes perçues par les tribunaux pour ces délits se sont élevées au total à 991 975 \$ au cours de la période du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 par rapport à 534 850 \$ un an plus tôt.

Le nombre des poursuites intentées par l'OPC devant les tribunaux a été de 423, en hausse de 30 pour cent sur l'année précédente.

Globalement, l'an dernier, l'OPC a reçu 205 799 demandes de renseignements et 174 822 plaintes.

STEINBERG
CORRECTION
Dans notre circulaire du 25 au 30 juin 1990, en page 23, le prix de 1,69\$ s'applique à la SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP 500 mL - et non à la MAYONNAISE KRAFT, tel qu'annoncé. Nous nous excusons de tout inconvenient causé à notre clientèle. 16650

CHOIX VARIÉ DE VENTILATEURS

boiteau luminaire
2324 KING OUEST SHERBROOKE, 566-2616

VENTILATEURS A 4 PALES DE 42 PO. ET 3 VITESSES RÉVERSIBLES. AU FINI BLANC ET OR, INCLUANT UN LUMINAIRE A 1 LUMIERE. TEL DU ILLUSTRÉ. SPÉCIAL 69\$

VENTILATEURS A 5 PALES DE 42 PO. ET 3 VITESSES RÉVERSIBLES. AU FINI BLANC ET OR, INCLUANT UN LUMINAIRE A 3 PROJECTEURS. TEL DU ILLUSTRÉ. SPÉCIAL 99\$

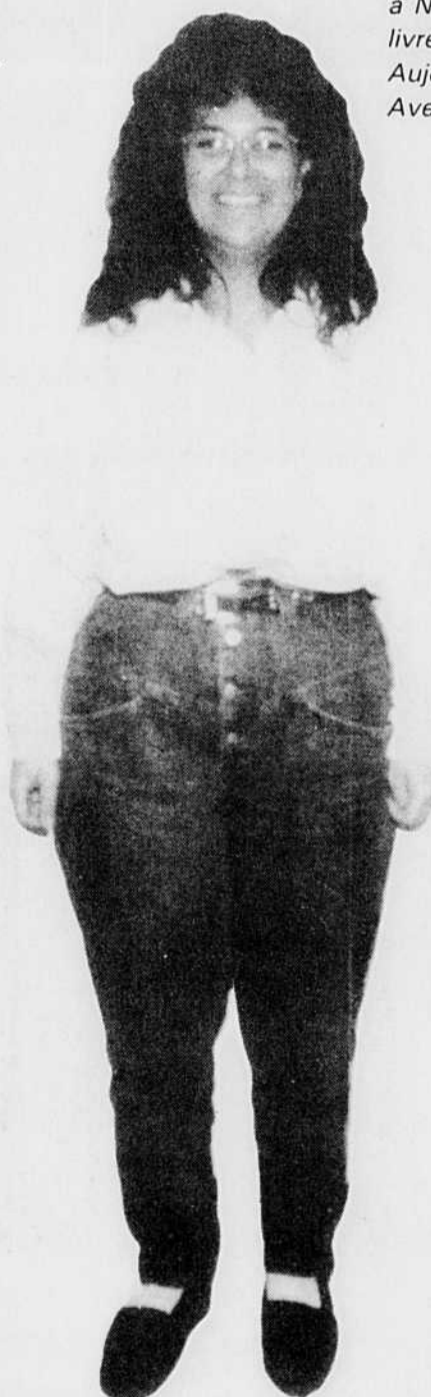
AMPOULES NON INCLUSES

ESCOMPTE POUR: DÉCORATEURS, ARCHITECTES, INGÉNIEURS

Des résultats. Nutri/Système.

Nutri/Système a reçu une meilleure cote sur le plan de la facilité du régime par ses clients que tout autre programme minceur.**

«J'ai toujours rêvé de vivre pleinement, de faire beaucoup de sport et de porter tous les vêtements que je souhaitais. Grâce à Nutri/Système, tout est maintenant possible! J'ai perdu 42 livres et enfin découvert le corps que je désirais tant. Aujourd'hui, je me sens plus attirante et confiante en moi. Avec un tel bien-être, je fais des jaloux autour de moi!»



Sylvie Beaudoin

Notre programme complet Nutri/Système aidera cette année plus **D'UN MILLION** de clients!

- perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter des calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

Plus de 19 ans d'expérience en amaigrissement.

Notre cliente SYLVIE BEAUDOIN de SHERBROOKE a perdu 42 livres.

PLUS DE 1600 CLINIQUES DE PAR LE MONDE
nutri/système mc
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELEZ AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

SHERBROOKE

823-7000

DRUMMONDVILLE

474-4151

VICTORIAVILLE

752-2442

* Comprend 3 semaines de services Nutri/Système. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs, les journaux et le maintien. Valable aux centres participants. Nouveaux clients seulement.

Place Ste-Foy • Place Fleur de Lys • Galeries Capitales • Sherbrooke • Trois Rivières • Montréal • Chicoutimi • Drummondville • Victoriaville

Ventre trottoir
Centre Les Tourelles
Spéciaux à partir de 4.99

SOLDE
50%

Bientôt à Victoriaville. Polo

clément
564-7881
3025 King Ouest Sherb



LES FOLIES D'ÉTÉ

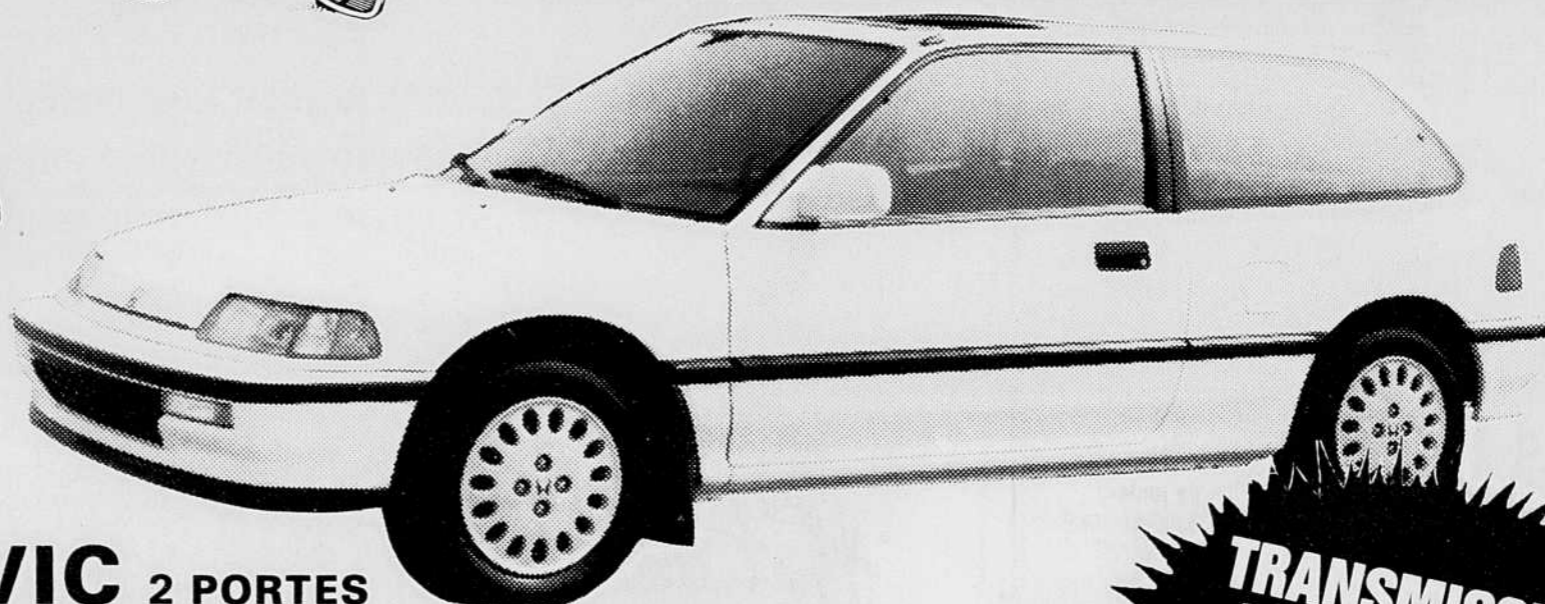
chez

ÉCONAUTO HONDA

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
27, 28, 29 JUIN



**3 JOURS DE FÊTE
3 JOURS DE SURPRISES !**

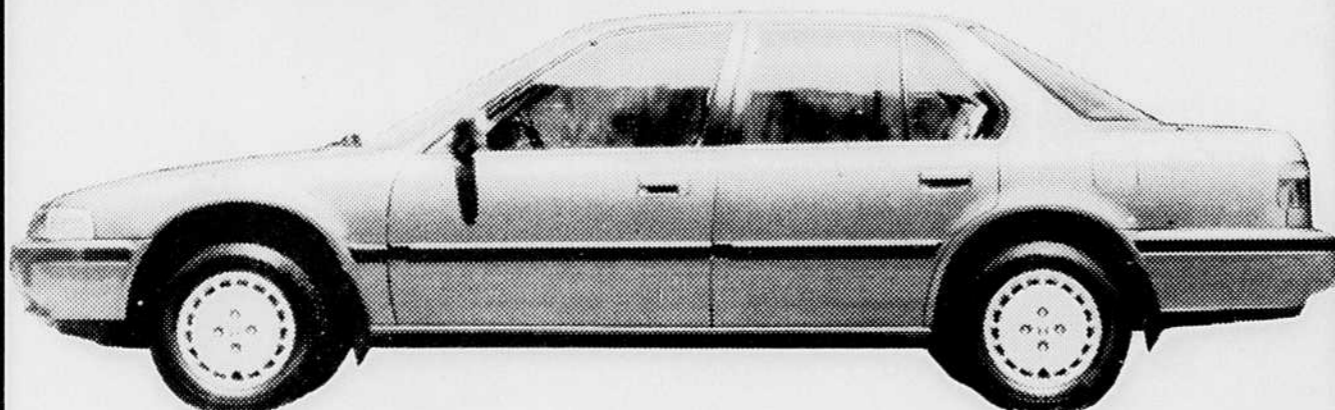


HONDA CIVIC 2 PORTES

PRIX SPÉCIAL???



**HONDA ACCORD LX
SEDAN 4 portes**



15,995\$

**CHANGEMENT D'HUILE,
FILTRE ET VÉRIFICATION
EN 12 POINTS**

12⁹⁵

main-d'oeuvre incluse

DÉPARTEMENT DE SERVICE
OUVERT AUSSI LES SOIRS
DU LUNDI AU VENDREDI
JUSQU'À 22h00



Plus

**CADEAUX
FOLIES D'ÉTÉ
ÉCONAUTO
RADIO AMFEM STEREO avec
LECTEUR AU LASER**
Valeur de \$1,000
GRATITE à l'achat d'un Honda
accord 2 portes à partir



ÉCONAUTO HONDA

l'équipe gagnante

HONDA

2615 King ouest - Sherbrooke

566-5322

Membre du groupe Auto Dymac Inc.

**CADEAUX
FOLIE D'ÉTÉ
ÉCONAUTO**
GRATITE à l'achat de l'un de
produits Honda.
Valeur de \$250